

DÉCÈS DE L'ÉMIR DU KOWEÏT

Djerad en visite au Koweït pour présenter les condoléances

P. 24

JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION TOTALE DES ARMES NUCLÉAIRES

Boukadoum prend part à une réunion de haut niveau à l'ONU

P. 24

ALGÉRIE-MALI

Le MDN dément les allégations "tendancieuses" sur une prétendue présence des éléments de l'ANP dans une localité malienne

P. 24

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Le calendrier des rentrées scolaire et universitaire fixé

"Le Conseil des ministres s'est réuni, hier, sous la présidence de M. Abdelmadjid Tebboune, Président de la République. Il a eu à prendre un certain nombre de décisions relatives aux secteurs de la justice, des finances, du transport aérien et de la rentrée scolaire et universitaire 2020/2021. Il a été ainsi décidé d'entamer l'année scolaire du cycle primaire le 21 octobre, celle des cycles moyen et secondaire le 4 novembre puis le 22 novembre, pour les universités. Le secteur de la formation professionnelle entamera son année pédagogique le 15 octobre prochain.

P.p 3-6-24

Dknews



AMENDEMENT DE LA CONSTITUTION

La campagne référendaire débutera le 7 octobre

P. 4

ENERGIE - SÉCURITÉ

Attar : "l'Algérie attache une importance particulière à la sécurité nucléaire"

P. 6

ACTIVITÉ D'EMBALLAGE

Une cartographie numérique à la disposition des professionnels (CAPC)

P. 6

SANTÉ

CANCER
4 questions sur le lymphome

P.p 12-13

FOOTBALL

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION
La JSK 2^e représentant de l'Algérie

P. 21



INTERNET

La Chine compte 940 millions d'internautes

P. 17

MDN

RETRAITÉS DE L'ANP
Les dossiers des différentes franges étudiés au "cas par cas"

P. 24

TÉBESSA

Deux morts et 7 blessés dans un accident de la route à Ma Labiod



Deux (2) personnes ont trouvé la mort et sept (7) autres ont été blessées dans un accident de la route survenu dans la nuit de dimanche à lundi dans la commune de Ma Labiod (Tébessa), a indiqué lundi un communiqué de presse de la cellule de communication de la direction locale de la protection civile.

L'unité secondaire de la protection civile "Chahid Slima Djaloul" de Ma Labiod est intervenue dans la nuit de dimanche à lundi pour secourir des victimes d'un accident survenu sur un tronçon de la RN 5, au lieu dit "Bir Goussa", a précisé le même document relevant qu'un véhicule, sur ce tronçon avait dévié et chuté du haut d'un pont dans un oued.

Le corps d'une femme, âgée 45 ans, décédée sur les lieux a été transféré vers la morgue de l'hôpital Alya Salah de Tébessa, a ajouté la même source, soulignant qu'une autre femme, âgée de 35 ans, enceinte de neuf mois, victime dans cet accident et décédée dès son admission aux urgences médicales de Tébessa.

L'accident a également engendré des blessures à un adulte et six (6) enfants, âgés entre 2 et 12 ans, secourus par les pompiers et transférés vers les urgences médicales du chef lieu.

Les services sécuritaires compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes et les circonstances de l'accident.

CONTREBANDE

Tizi-Ouzou : saisie de plus de 32 kg de corail et arrestation de deux individus

une quantité de 32,189 kg de corail a été saisie et deux individus ont été interpellés par les forces de police de la sûreté de daïra de Ouacifs à 40 km au sud de Tizi-Ouzou, a indiqué, lundi la sûreté de wilaya dans un communiqué.

Dans le cadre d'une opération de lutte contre toute forme de trafic, "les forces de police de la sûreté de daïra de Ouacifs ont traité une affaire liée à la détention et transport de corail brut et semi-traité, impliquant deux individus" a-t-on fait savoir de même source, précisant que les mis en cause sont âgés de 26 et 31 ans.

Les 32,189 kg de corail ont été saisis dans deux locaux que les deux suspects ont "improvisé en ateliers de transformation", a-t-on ajouté.

Présentés au parquet de Ouacifs, ils ont été placés sous contrôle judiciaire, pour "transport de corail sans autorisation justifiant sa possession", "infraction à la législation de change" et "contrebande".

Le corail saisi a été remis à la direction locale des Douanes, a-t-on ajouté.

BOUIRA

Le corps sans vie d'un homme repêché d'un puits à Lakhdaria

Le corps d'un homme mort par noyade dans un puits à Lakhdaria, a été repêché dimanche soir, a-t-on appris auprès des services de la protection civile.

Âgée de 59 ans, la victime a été retrouvée morte dans un puits situé dans la localité de Hezzama relevant de la commune de Lakhdaria (Ouest de Bouira), selon les détails fournis par le chargé de la communication de la protection civile, le sous-lieutenant Abdatt Youcef.

Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de cette noyade.

ACCIDENTS DE LA ROUTE
3 morts et 105 blessés en zones urbaines durant le week-end

Trois (3) personnes ont trouvé la mort et 105 autres ont été blessées dans 93 accidents de la route survenus en zones urbaines le week-end dernier, selon le bilan publié dimanche par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Le facteur humain reste la principale cause de ces accidents, selon les données présentées par les services compétents de la Sûreté nationale.

Dans ce cadre, la DGSN invite une nouvelle fois les usagers de la route à la prudence et au respect du code de la route, rappelant le numéro vert 1548 et le numéro de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24.

OUM EL BOUAGHI

Lancement d'une opération de reboisement de 370 hectares de surfaces forestières (conservation des forêts)

Une opération de reboisement de 370 hectares de surfaces forestières impactées par les incendies a été lancée par les services de la conservation des forêts de la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris dimanche du responsable de l'information auprès de la conservation.

Cette opération, qui ciblera les zones affectées par les feux de forêt, la sécheresse, le surpâturage et le déboisement, s'inscrit dans le cadre du programme national de reboisement et intervient en application d'un accord de partenariat conclu entre la direction générale des forêts et le Groupe de génie rural (GGR), a indiqué dans une déclaration à l'APS, Abderraouf Amor.

Les zones forestières concernées par le reboisement dans la wilaya d'Oum El Bouaghi sont réparties à travers les communes El Djazia, Ain Diss, Ain M'lila, Ouled Hamla, Sigus, El Harmilia et Ksar Sbehi, selon la même source.

Les types d'arbres qui seront plantés dans ces zones forestières sont le pin d'Alep, le cyprès et l'orme, a ajouté la même source soulignant que 1.000 arbustes seront mis sous terre par hectares.

CORAN - CONCOURS

Oran: concours de wilaya de lecture et de tadjwid du Coran à distance

La Direction des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya d'Oran a lancé un concours de wilaya de lecture et de tadjwid du Coran (sans récitation) à distance, a-t-on appris dimanche auprès de cette Direction.

Sur son site internet, la Direction a demandé à ceux qui souhaitent participer à ce concours, organisé en coordination avec l'Autorité de lecture de la wilaya d'Oran, d'enregistrer des séquences vidéo de lecture qui ne dépassent pas quatre (4) minutes et de les envoyer à son courrier électronique ou à ses sites sur le réseau social, selon la même source qui a fixé demain lundi comme date limite.

Les candidats, hommes et femmes, doivent être âgés entre 16 et 40 ans et maîtriser les règles de la lecture "Warch", mais ne doivent pas être des professionnels en tilawa ni avoir participé dans les forums et événements culturels. Dix candidats seront sélectionnés pour passer à la deuxième étape de ce concours, qui aura lieu à la Mosquée pôle "Abdelhamid Ibn Badis".

Les premiers lauréats de ce concours obtiendront des prix "précieux" qui leur seront attribués lors de la célébration du Mawlid Ennaboui.

ALGÉRIE - ESPAGNE

Enseignement supérieur: relance d'un programme de jumelage algéro-espagnol



Le programme de jumelage institutionnel entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le conseil de l'Education de Castille et Léon du Royaume d'Espagne a été relancé dans le cadre du programme d'accord d'association (P3A), indique dimanche un communiqué de ce ministère.

L'objectif du programme est "le renforcement des compétences pédagogiques et numériques des enseignants et des capacités de gouvernance des gestionnaires", a précisé le communiqué, soulignant qu'un comité de pilotage s'est tenu le 30 septembre 2020 et a abouti à plusieurs résolutions.

Les résolutions retenues, citées dans le communiqué, sont "la mise en place d'un environnement et d'une Plateforme d'apprentissage virtuels pour la réalisation des activités qui auront lieu en ligne, la prise en charge dans le volet gouvernance des thématiques liées aux questions d'employabilité, d'accréditation, d'apprentissage et de gestion des services".

Il s'agit aussi, note la même source, de "l'accompagnement des formateurs dans leur pratique pédagogique et leur développement personnels, l'adaptation et l'intégration des technologies de l'information et de la communication, notamment les medias et solutions audiovisuelles".

ALGÉRIE - FRANCE

Convention de coopération dans le cadre du Réseau mixte des écoles



Une convention de coopération algéro-française dans le cadre du Réseau mixte des écoles (RME) qui permettra notamment l'installation de cinq ateliers de fabrication numérique (FabLab) au sein des trois écoles polytechnique d'Alger, d'Oran, de Constantine, de l'Ecole supérieure d'informatique d'Alger et de l'Ecole des biotechnologies de Constantine, a été signée jeudi à Alger, indique dimanche le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

L'objectif de cette convention, signée entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et l'ambassade de France en Algérie, en présence d'un représentant du ministère des Affaires étrangères, est de "créer une nouvelle dynamique dans ce réseau autour d'un projet centré sur des nouvelles technologies", note la même source.

Cette démarche permettra à ces écoles de "renforcer le pilier de l'excellence dans leurs domaines et ces ateliers seront accompagnés d'action de formation", a ajouté le ministère, soulignant que "dans un deuxième temps, l'ouverture de ces (FabLab) permettra aux élèves des autres écoles du RME d'initier des projets industriels et de créer des solutions techniques viables via les incubateurs".

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Le texte du communiqué intégral

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres, indique un communiqué de la Présidence de la République dont voici la traduction APS:

"Le Conseil des ministres s'est réuni, ce dimanche 4 octobre 2020, sous la présidence de M. Abdelmadjid Tebboune, Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale.

Outre un exposé, présenté par le Premier ministre, sur les activités du Gouvernement durant les deux dernières semaines, l'ordre du jour a porté sur l'examen d'un nombre de dossiers, dont trois avant-projets de loi. Le premier relatif à la Loi de Finances 2021 visant à préserver les équilibres financiers de manière à permettre la concrétisation des réformes économiques sur le terrain et le deuxième sur le Règlement budgétaire pour l'exercice 2018. Le troisième avant-projet de loi propose un cadre juridique de prévention et de lutte contre les crimes d'enlèvement de personnes et fixe les peines qui leur sont applicables. Le texte prévoit des dispositions spéciales aux crimes d'enlèvement d'enfants, sous toutes leurs formes, et à la protection des Algériens victimes d'enlèvement à l'étranger et des ressortissants étrangers résidant en Algérie.

La réunion a débattu, par ailleurs, de trois exposés ministériels portant sur les alternatives possibles à l'organisation de la rentrée scolaire, universitaire et de la Formation et de l'Enseignement professionnels 2020-2021 tout en réunissant les conditions du respect des mesures sanitaires de lutte contre la Covid-19 dans les espaces pédagogiques et des œuvres universitaires, notamment la restauration, l'hébergement et le transport.

Il a été question, en outre, de l'examen d'un projet d'amendement d'un contrat signé entre l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) et la Société nationale Sonatrach ainsi que le dossier du transport aérien à la lumière des propositions contenues dans le plan d'action du ministre du secteur, s'inscrivant dans le cadre de la nouvelle approche socio économique. Un plan relatif à la modernisation du mode de gestion de la Compagnie nationale de navigation aérienne, au renouvellement de la flotte aérienne, à l'ouverture de nouvelles dessertes internationales et la création d'un hub aéroportuaire en Algérie afin d'augmenter le transit notamment d'usagers africains, et veiller à l'exploitation rationnelle des aéroports intérieurs pour pouvoir fournir de meilleures prestations en fret et voyage.



Après approbation des dossiers soumis au débat, le Conseil des ministres a endossé l'avant-projet de loi portant Règlement budgétaire pour l'exercice 2018, un projet de décret présidentiel portant redéfinition du domaine contractuel et l'amendement de certains articles de l'avenant N 01 du Contrat du 21 août 2012 d'exploration dans le périmètre "In Amedjane sud", conclu le 27 juillet 2020 entre Alnaft et Sonatrach.

Le Conseil des ministres a également validé des nominations et des fins de fonctions dans des postes supérieurs de l'Etat. Au terme de la réunion, le Président de la République a donné les orientations suivantes:

Premièrement: Secteur de la Justice:

Intervenant sur le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre les crimes d'enlèvement de personnes, le président de la République a insisté sur:

- L'engagement de l'Etat à protéger les citoyens, à renforcer la justice et la primauté de la loi en vue de consolider le processus démocratique et restaurer l'autorité de l'Etat pour être juste et protecteur des faibles au vu de la propagation du phénomène d'enlèvement, étranger à notre société.

- Cette loi ne doit pas être un simple complément à l'arsenal juridique existant.

- A ce propos, il a ordonné que soient imposées les peines maximales, sans possible allègement ou grâce, quelques soient les tenants et aboutissants de l'acte d'enlèvement.

- Que la Loi fasse la distinction entre les affaires liées à l'état civil, à l'instar des cas d'enlèvement d'enfants issus de mariages mixtes, et celles s'inscrivant dans le cadre de la protection et de la lutte contre l'enlèvement pour

éviter les dilutions.

Qu'il soit donné aux associations de la société civile un rôle clé dans la lutte contre ce fléau étranger à la société algérienne, à travers la constitution en tant partie civile. (

Deuxièmement: avant-projet de la loi de Finances 2021 :

Afin de relancer l'économie nationale et amorcer un nouveau départ au diapason du plan de relance économique, le Président de la République a mis l'accent sur l'impératif de parvenir à une formule flexible du budget d'équipement au titre de la loi de finances 2021, qui prendrait en considération les grands équilibres économiques, et a instruit de :

- Eviter d'instaurer des impôts qui n'auraient pas un impact sur le volume du budget, et continuer à alléger les charges sur les citoyens pour préserver les postes d'emploi.

- Contrôler le soutien destiné au secteur agricole, notamment lors des grandes opérations de mise en valeur, appliqué depuis des années mais sans évaluation du bilan ni données appropriées dans ce domaine, et enquêter sur les dossiers de soutien destinés aux différentes filières agricoles,

- Mettre un terme au gaspillage et à la connivence dans les différentes filières et conclure des contrats d'efficacité avec les élèves au titre du soutien.

- Trouver impérativement le cadre réglementaire idoine pour contrecarrer le phénomène de l'usurpation de fonctions supérieures de l'Etat, et appliquer les peines maximales sur les auteurs de ces escroqueries qui ont fait des victimes même parmi les cadres supérieurs.

- Réaliser des abattoirs sur les frontières sud (Tinzaouten et

Bordj Badji Mokhtar), notamment avec le Mali et le Niger pour approvisionner le marché national en viandes au lieu de les importer.

- Elargir la liste des produits soumis au système de troc. - Instituer des exonérations fiscales allant jusqu'à cinq (5) ans au profit des start-up.

- Exploiter de la meilleure manière les fonds spéciaux et se passer des fonds qui ne sont pas nécessaires.

- Réviser les conditions d'inscription des fonciers issus de marchés de vente et mettre en place une loi sanctionnant la fraude et l'évasion fiscale pour lutter contre le blanchiment d'argent et la corruption.

- Durcir le contrôle en matière d'impôt sur la fortune afin de dissiper toute opacité, principale entrave à la numérisation.

- Encourager les petits investisseurs et porteurs de projets dans le cadre des start-up, car constituant une source fondamentale pour la réalisation de l'autosuffisance et la création des emplois.

- Eviter d'instaurer ou d'augmenter les impôts sur les professionnels de la pêche.

- S'orienter sérieusement vers la construction navale en partenariat avec les étrangers parmi ceux qui ont exprimé leur entière disponibilité en la matière, notamment des pays de la Méditerranée.

- Ordonner au ministre de l'Industrie de séparer, urgemment, dans les cahiers des charges les appareils électromécaniques et les appareils électroniques, afin d'atteindre de manière progressive un taux d'intégration nationale de 70%.

- Encourager les start-up à entreprendre des partenariats avec des sociétés technologiques à travers la sous-traitance notamment dans le domaine de la fabrication de téléphones portables,

en vue de hisser les taux d'intégration nationale dans la production.

Troisièmement: secteur du transport aérien

- Réouverture des aéroports intérieurs fermés et création de compagnies spéciales en vue d'assurer le service de transport aérien interne pour créer une dynamique économique et absorber le chômage.

- Révision du mode de gestion de la compagnie Air Algérie de manière à la rendre compétitive à l'international, et réduction du nombre de ses agences commerciales à l'étranger.

- Préparation d'une plateforme pour un hub aéroportuaire de l'Algérie à Tamanrasset en collaboration avec les spécialistes et experts pour accéder aux marchés africains.

- Exploitation de la conjoncture économique mondiale pour l'ouverture de nouvelles lignes, notamment vers les Amériques et l'Afrique.

Quatrièmement : rentrée scolaire, universitaire et professionnelle

- Fixer la date du 21 octobre 2020 pour la rentrée scolaire pour le cycle primaire dans toutes les wilayas du pays, le 04 novembre 2020 pour les cycles moyen et secondaire, en prenant en ligne de compte la garantie du transport scolaire pour les élèves et l'ouverture des cantines scolaires, et ce après consultation des partenaires sociaux et des associations de parents d'élèves.

- Le comité scientifique ayant, dans ce cadre, toutes les prérogatives pour examiner et revoir la situation concernant la rentrée scolaire.

- Fixer la date du 15 octobre pour la rentrée dans le secteur de la formation professionnelle, et la date du 22 novembre 2020 pour la rentrée universitaire en prenant en considération les impératifs liés à la réorganisation des cités universitaires et éviter la surcharge notamment au niveau des amphithéâtres, et ce au vu de la situation sanitaire due à la propagation de la Covid-19.

- Veiller, en prévision de la rentrée scolaire, au strict respect des conditions d'hygiène conformément au protocole sanitaire, en prenant en compte la santé de l'élève, étant au centre de tout intérêt et de toutes les priorités.

- Désinfection des établissements scolaires 72 heures avant la rentrée avec impératif port du masque pour le cycle secondaire".

CRIMES D'ENLEVEMENT DES PERSONNES

Le Président Tebboune ordonne l'application de peines maximales

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné dimanche lors de la réunion du Conseil des ministres, l'application des peines maximales, sans possible allègement ou grâce, contre les auteurs de crimes d'enlèvement de personnes, et ce "quelques soient les tenants et aboutissants de l'acte d'enlèvement".

Lors de la présentation du projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre les crimes d'enlèvement de personnes, le président de la République a insisté sur "que la Loi fasse la distinction entre les affaires liées à l'état civil, à l'instar des cas d'enlèvement d'enfants issus de mariages mixtes, et celles s'inscrivant dans le cadre de la protection et de la lutte contre l'enlèvement pour éviter les dilutions".

De même qu'il a enjoint qu'il soit donné aux associations de la société civile un rôle clé dans la lutte contre ce fléau étranger à la société algérienne, à travers la constitution en tant partie civile. Intervenant sur le projet de loi, le Président de la République a sou-

ligné "l'engagement de l'Etat à protéger les citoyens, à renforcer la justice et la primauté de la loi en vue de consolider le processus démocratique et restaurer l'autorité de l'Etat pour être juste et protecteur des faibles au vu de la propagation du phénomène d'enlèvement, étranger à notre société".

AMENDEMENT DE LA CONSTITUTION

La campagne référendaire débutera le 7 octobre

La campagne référendaire sur le projet d'amendement de la Constitution débutera le 7 octobre pour une durée de 22 jours et sera notamment marquée par des actions de sensibilisation sur l'importance de cette consultation populaire, prévue le 1er novembre, et devant jeter les bases d'un "Etat moderne au service du citoyen".

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a annoncé, le 28 septembre dernier, le lancement le 7 octobre d'une campagne de sensibilisation en prévision du référendum sur l'amendement de la Constitution et publié un arrêté fixant les règles de la campagne référendaire, en application de la loi organique relative au régime électoral.

Un deuxième arrêté a été publié le 3 octobre pour fixer les règles d'organisation des réunions et des manifestations publiques dans le cadre de la campagne référendaire. Conformément à ces règles, la campagne sera animée par le staff gouvernemental, les partis politiques disposant d'un groupe parlementaire au niveau des deux chambres du Parlement ou de 10 sièges au sein des deux chambres du Parlement, ou des sièges au sein des Assemblées populaires locales dans au moins 25 wilayas. Sont également habilités à animer la campagne référendaire, les associations nationales jouissant d'une représentation effective au moins au niveau de 25 wilayas et les personnalités politiques. Pour animer la campagne référendaire, les partis politiques et les associations nationales doivent présenter à l'ANIE une demande étayée de documents justificatifs et d'un résumé des axes d'intervention, et ce, dans un délai de 5 jours au moins avant le lancement de la campagne. L'ANIE procédera en coordination avec l'Autorité de ré-

gulation de l'audio-visuel (ARAV) à la définition du temps de parole réservé aux intervenants dans les médias audiovisuels publics.

La campagne référendaire peut-être menée, aussi, par voie d'affichage, de distribution de dépliants, de correspondances et de tous les moyens écrits ou électroniques. Les espaces réservés à la publicité sont définis par arrêté du coordinateur du délégué de wilaya de l'ANIE, tandis qu'à l'étranger l'affichage se fait aux sièges des représentations diplomatiques et consulaires.

L'opération de sensibilisation et la campagne référendaire, qu'il s'agisse de médias audiovisuels ou par affichage, les moyens écrits ou électroniques sont soumis à une habilitation préalable de l'ANIE émise par le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer, a insisté sur l'importance accordée à ce rendez-vous, en particulier dans sa phase d'explication et de vulgarisation des articles de la nouvelle Constitution.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé le 15 septembre le décret portant convocation du corps électoral pour le référendum sur l'amendement de la Constitution, honorant ainsi l'un de ses principaux engagements politiques. Le même décret présidentiel a fixé la date de la révision exceptionnelle des listes électorales au 20 septembre pour une durée de huit jours. Le président de l'ANIE a indiqué récemment que le corps électoral compte actuellement 24.111.081 électeurs, estimant qu'il enregis-



trera, après révision, entre 500.000 à 600.000 nouveaux inscrits, ajoutant que le nombre de citoyens enregistrés via la plate-forme numérique a atteint 58.628 inscrits, alors que 33.280 autres ont été radiés des listes électorales.

Le projet de l'amendement de la Constitution, élaboré par un groupe d'experts en Droit constitutionnel, sur la base de 5.018 propositions d'amendement émanant de différentes franges de la société, de personnalités nationales et de forces politiques, a été adopté le 6 septembre en Conseil des ministres, avant de recevoir l'approbation des deux chambres du Parlement, successivement le 10 et le 12 du même mois. Lors de ce Conseil des ministres, le chef de l'Etat a affirmé que le projet d'amendement constitutionnel "s'inscrit en droite ligne des exigences de l'édi-

fication de l'Etat moderne et répond aux revendications de la population authentique bény", soulignant avoir veillé à ce que la Constitution, dans sa nouvelle mouture, soit "le plus largement consensuelle", en dépit des entraves imposées par la crise sanitaire du Covid-19. Elu le 12 décembre 2019 à la magistrature suprême, le président Tebboune avait indiqué, lors de sa prestation de serment, que les principaux contours de l'amendement de la Constitution, pour laquelle il s'était engagé durant la campagne électorale, porteront sur la limitation du renouvellement du mandat présidentiel à une seule fois, la réduction des prérogatives du président de la République, pour prévenir les dérives autocratiques, et la séparation et l'équilibre des pouvoirs. S'exprimant devant le parlement, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a déclaré que l'amendement de la Constitution vise une "réforme globale de l'Etat et de ses institutions".

Le projet d'amendement de la Constitution comprend six axes. Il s'agit des "droits fondamentaux et libertés publiques", du "renforcement de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs", de "l'indépendance de la justice", de "la Cour constitutionnelle", de la "transparence, prévention et lutte contre la corruption" et de "l'Autorité nationale indépendante des élections".

"Des amendements pour renforcer le contrôle et la lutte contre la corruption"

La révision de la Constitution, qui sera soumise au référendum le 1er novembre, propose plusieurs amendements qui visent le renforcement de la lutte contre la corruption et le contrôle des deniers publics, notamment à travers la consolidation des prérogatives des instances y afférentes. Ainsi, un chapitre entier du projet de révision de la Constitution est consacré à la "Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption", dont les prérogatives ont été clairement détaillées. L'article 205 du projet de révision fixe 8 missions principales pour cette Haute autorité. Il s'agit d'élaborer la stratégie nationale de la transparence de prévention et de lutte contre la corruption et veiller à son exécution et son suivi et de collecter et traiter l'information relative à son domaine de compétence et la mettre à la disposition des organes concernés.

La Haute autorité est également appelée à saisir la Cour des comptes et l'autorité judiciaire compétente chaque fois qu'elle constate qu'il y a infraction et enjoindre, le cas échéant, des injonctions aux institutions et organes concernés. Elle doit contribuer au renforcement des capacités de la société civile et des autres acteurs engagés dans la lutte contre la corruption, participer à la formation des agents publics des organes chargés de la transparence, de la prévention et de la lutte contre la corruption et contribuer à la moralisation de la vie publique et consolider les principes de transparence, de bonne gouvernance, de prévention et de lutte contre la corruption.

Elle doit aussi émettre son avis sur les textes se rapportant à son domaine de compétence et enfin suivre, mettre

en œuvre et diffuser la culture de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption.

Obligation de publication du rapport annuel de la Cour des Comptes

L'autre organe de contrôle financier qui a vu ses missions renforcées par le projet de la nouvelle Constitution est la Cour des Comptes. L'article 199 du projet de révision définit la Cour des Comptes comme étant une institution "supérieure" de contrôle du "patrimoine" et des fonds publics. Le même article stipule que le Président de la Cour des comptes est nommé par le président de la République pour un mandat de cinq ans "renouvelable une seule fois".

Quant au rapport annuel de la Cour, il doit être adressé au président de la République et rendu public par le président de la Cour. Par ailleurs, plusieurs articles, visant à apporter plus de transparence dans la gestion des fonds publics, ont été intégrés dans le projet de Constitution.

C'est le cas de l'article 9 qui stipule que le peuple se donne des institutions ayant pour finalité, entre autres, "la garantie de la transparence dans la gestion des affaires publiques" et de l'article 24 qui impose à tout agent public d'"éviter toute situation de conflit d'intérêts".

Aussi, toute personne nommée à une fonction supérieure de l'Etat, élue ou désignée au sein du Parlement, ainsi que dans une institution nationale ou assemblée locale, est "tenue de faire une déclaration de patrimoine au début et à la fin de sa fonction ou de son mandat, selon le même article (24) qui stipule, en plus, que "toute création d'emploi public

ainsi que toute commande publique, ne répondant pas à un besoin d'intérêt général sont prohibées".

Dans la même logique, un nouvel article (n 25) stipule que l'abus d'autorité ainsi que le trafic d'influence sont réprimés par la loi. Même le serment prêté par le président de la République lors de son investiture a été modifié pour y inclure l'engagement du chef de l'Etat à "préserver les patrimoines et l'argent public" (article 90). Pour ce qui est du parlement, l'autre importante institution de contrôle, l'article 139 inclut les règles générales relatives aux marchés publics parmi les domaines dans lesquels le parlement peut légiférer.

Quant à l'article 129 du projet de révision, il stipule qu'un député ne jouit de l'immunité que pour les actes "rattachés à l'exercice de sa fonction", avant que l'article 130 ne précise que le député "peut faire l'objet de poursuites judiciaires pour les actes ne se rattachant pas à l'exercice de ses fonctions parlementaires après renonciation expresse de l'intéressé à son immunité".

D'autre part, le projet de la nouvelle constitution mise sur le renforcement de l'indépendance de la Justice pour, entre autres, renforcer la lutte contre la corruption. Il stipule, dans son article 163, que "le juge est indépendant et n'obéit qu'à la loi", et dans l'article 172, que le juge ne peut être révoqué, ni faire l'objet de suspension ou de cessation de fonction, ni d'une sanction disciplinaire, dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions, sauf dans les cas fixés par la loi et conformément aux garanties qu'elle lui accorde et en vertu d'une décision motivée du Conseil supérieur de la magistrature".

Charfi : «les conditions de transparence et d'impartialité "réunies"»

Toutes les conditions sont réunies pour assurer "la transparence et l'impartialité" du référendum sur le projet d'amendement constitutionnel le 1er novembre prochain, a assuré, lundi, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi.

Les conditions du déroulement de la consultation populaire du 1er novembre "seront les mêmes que celles dans lesquelles s'est déroulée l'élection présidentielle du 12 décembre 2019, marquées par la transparence et l'impartialité", a affirmé M. Charfi sur les ondes de la radio nationale, précisant que les moyens matériels et logistiques nécessaires sont mobilisés pour que le référendum se déroule "dans la sérénité et la régularité". "Nous allons reprendre la même organisation et les mêmes procédures avec la possibilité du président de l'ANIE de suivre en direct le scrutin grâce au réseau de visioconférence mis en place à cette occasion, et ce qui nous permettra une plus grande réactivité et une prise en charge immédiate à d'éventuels problèmes qui peuvent se poser le jour du scrutin", a-t-il ajouté, appelant, à cette occasion les jeunes à participer dans l'encadrement des bureaux de vote et à être observateurs lors du scrutin. Evoquant la campagne référendaire qui débutera mercredi prochain, le président de l'ANIE a assuré que les créneaux d'expression "seront ouverts à ceux qui sont pour et à ceux qui sont contre le projet d'amendement de la Constitution", soulignant que cette démarche "reflète la nouvelle dynamique entamée depuis l'élection présidentielle du 12 décembre 2019 pour la consécration de l'Algérie nouvelle qui est déjà en marche". Pour M. Charfi, "le premier caractère de la démocratie est de permettre la confrontation des idées et des avis, à travers un débat contradictoire pacifique, dans le respect, et dans lequel les intervenants doivent mettre l'intérêt de l'Algérie au-dessus tout", a-t-il souligné, rappelant qu'à la fin, c'est au peuple de trancher. Interrogé sur une éventuelle participation d'observateurs internationaux, il a considéré qu'"un Etat qui sollicite des observateurs internationaux n'exerce pas la plénitude de sa souveraineté", estimant qu'"il s'agirait d'une atteinte à la souveraineté nationale". Mettant l'accent sur l'importance d'assurer la crédibilité du référendum du 1er novembre, il a affirmé que "nous ferons tout notre possible pour le rétablissement de la confiance des citoyens envers les gouvernants, en renforçant les conditions d'organisation, de transparence et de la traçabilité".

LAGHOUAT

Réception de 20 nouvelles structures pédagogiques pour la rentrée scolaire

Vingt (20) nouvelles structures pédagogiques seront réceptionnées dans la wilaya de Laghouat en prévision de la rentrée scolaire 2020/2021, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de l'Éducation.

Appelées à améliorer les conditions de scolarisation dans la wilaya, ces nouvelles structures, relevant des trois paliers de l'enseignement général, concernent trois lycées dans les communes d'Aflou, Hadj-Mechri et Hassi-Delaâ, cinq établissements du moyen dans la localité de Djedar (commune de Oued-Morra) et les communes de Ksar El-Hirane, Aflou (1 chacune) et Laghouat (2), a-t-on précisé. Le primaire s'est taillé la part du lion avec 12 groupements scolaires en cours de finalisation, dans les com-



munes de Laghouat (3), Aflou (2), Tadjemout, Ain-Madhi, Gueltat Sidi-Saâd, Hassi-R'mel, El-Kheneg, Ksar El-

Hirane et Bellil (1 chacune), a ajouté la source.

Le secteur de l'Éducation accueillera cette année dans la wilaya de Laghouat près de 130.000 élèves, dont plus de 63.000 dans le primaire, près de 40.000 dans le moyen et de 21.000 dans le secondaire, répartis sur 245 écoles primaires, 92 collèges et 45 lycées, à travers les 24 communes de la wilaya. Ils sont encadrés par près de 6.700 enseignants, tous paliers et grades confondus, selon les mêmes services de la direction de l'éducation.

EL-OUED

Lancement d'un projet de culture du Triticale pour réhabiliter les terres à l'abandon

Un projet de culture du Triticale vient d'être lancé dans la wilaya d'El-Oued, dans le but de réhabiliter les terres agricoles à l'abandon, a-t-on appris lundi de l'auteur du projet. Le choix de cette culture, qui ciblera à terme une superficie de près de 80.000 hectares, est justifié par le fait qu'elle constitue un moyen efficace de réhabilitation des terres agricoles abandonnées en raison de la salinité de leur sol et des mauvaises herbes, "en sommes un nettoyage biologique du sol pour le réhabiliter, le fertiliser et le rendre apte à reprendre son cycle agraire", a expliqué le chercheur spécialiste en agronomie saharienne, Ahmed Allali. Le Triticale, très résistant aux aléas naturels et climatiques des régions du Sud (vents, ari-

dité, salinité du sol, mauvaises herbes), permet de réhabiliter une grande partie des terres agricoles à l'abandon et d'accroître ainsi les superficies irriguées, a fait savoir l'auteur de ce projet, le plus important u genre actuellement en Algérie. Néanmoins, poursuit Dr.Allali, la rareté des graines de Triticale sur le marché local et la difficulté d'approvisionnement des marchés extérieurs en raison de la pandémie du Covid-19, "a contraint à limiter la démarche dans une première phase à 25 agriculteurs, sur une superficie de près de 30.000 hectares, pour l'étendre prochainement aux autres agriculteurs et propriétaires de terres agricoles abandonnées ayant adhéré au projet". La culture du Triticale donne un rende-

ment de 80 à 100 quintaux à l'hectare pour les superficies irriguées et de 50 à 60 qx/ha sur les terres non irriguées au Nord du pays, vu sa capacité de résistance à la soif et à la sécheresse, en plus de la possibilité de son stockage vert ou séché, a-t-il ajouté. Selon M.Allali, le lancement du projet de culture du Triticale est intervenu à la suite d'une étude scientifique, en laboratoire et sur le terrain, de quatre (4) années, "convaincus de la nécessité de l'accompagnement des investisseurs agricoles par les centres de recherche scientifique et les unités de laboratoire scientifique, pour les aider à trouver des solutions aux problèmes qu'ils rencontrent".

Les études académiques et le suivi technique et scientifique ont démontré l'effi-

cience de la culture du Triticale et les solutions radicales qu'elle apporte aux agriculteurs, pour la poursuite de leurs activités et la qualité de leurs productions, en plus de récupérer le foncier agricole non exploité et abandonné. Des études ont prouvé la possibilité de production de farine à partir du Triticale et constituer une autre ressource alternative pour la réduction de la facture d'importation et le renforcement de l'économie nationale. Le triticale est une plante annuelle de la famille des Poaceae (graminées). C'est un hybride entre le blé et le seigle et est cultivé surtout comme céréale fourragère avec un apport nutritif de 1,7% de plus que l'orge. Il peut être utilisé pour l'alimentation humaine avec une adjonction de farine de blé.

KHENCHELA

Instruction pour l'élaboration "dans les meilleurs délais" des listes des bénéficiaires de logements publics localitifs

Des instructions ont été données à l'effet d'accélérer l'opération d'élaboration des listes des bénéficiaires de logements publics localitifs (LPL) dans la wilaya de Khenchela avec la perspective d'attribuer ces LPL "dans les brefs délais", a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya. Lors d'une réunion du conseil de wilaya, organisée samedi en présence des présidents des assemblées populaires communales (P/APC), des chefs de daïra, le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) ainsi que plusieurs responsa-

bles du secteur de l'habitat, le chef de l'exécutif local, Ali Bouzidi, a insisté auprès des commissions d'enquête sur les logements de type publics localitifs à l'effet d'achever l'élaboration des listes des bénéficiaires de cette formule d'habitat "dans les meilleurs délais", a fait savoir la même source. Le wali a reproché aux responsables chargés du suivi du dossier de distribution des programmes LPL le fait de ne pas avoir achevé l'étude des dossiers des futurs bénéficiaires alors que les travaux de réalisation de plusieurs projets de la même formule à travers

la wilaya ont été parachevés. Dans les détails, la même source a relevé que 200 LPL dans la commune du Hamma, 131 autres unités similaires dans la commune de N'siga, 259 dans la commune d'Ouled Rechache, 336 autres dans la commune d'Ain Touila attendent la désignation des bénéficiaires pour entamer l'opération de distribution. Au cours de cette réunion consacrée à l'étude de l'état d'avancement des programmes d'habitat, des instructions ont été données aux responsables concernés à l'effet de contrôler et de veiller à l'achèvement des

projets d'aménagements des lotissements sociaux destinés à la construction individuelle en vue de les livrer "dans les délais impartis". Pour rappel, plusieurs lots d'habitat ont été distribués dans la wilaya de Khenchela, entre autres 1000 logements publics localitifs dans les communes de Khenchela et M'toussa, 414 lotissements de terrain destinés à la construction individuelle dans les communes de Tamza et de Babar, en sus de 250 aides financières à l'habitat rural, distribuées dans différentes communes en juillet et août derniers.

BOUMERDES

Affluence considérable sur les espaces et sites de villégiature mitoyens aux plages

Une affluence considérable de visiteurs est constatée au niveau des espaces et sites de villégiature mitoyens aux plages de la wilaya de Boumerdes, depuis leurs réouverture aux citoyens, dans le cadre des mesures de lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus, en dépit de l'apparition des premières brises de fraîcheur automnales, a-t-on constaté. "Au moins 3.800.000 visiteurs (de la wilaya et du dehors de la wilaya) ont afflué vers ces sites mitoyens aux plages de Boumerdes, depuis leurs réouverture entre le 15 août et le 30 septembre écoulés", a indiqué, à l'APS, le chargé de la communication auprès de la protection civile de la wilaya, le lieutenant Hocine Bouchachia. Qualifiant ce nombre de visiteurs, qui continuent d'affluer sur les mêmes sites, de "remarquable", même s'il est en "recul" comparativement à la même période de l'année dernière, a-t-il ajouté, "eu égard aux mesures de confinement décidées par les autorités

publiques, pour faire face à la propagation de la Covid-19", a-t-il expliqué. Le responsable a imputé cette importante affluence à de nombreux facteurs, dont les températures élevées, la levée des mesures du confinement sanitaire, et le non retour des enfants sur les bancs des écoles, toujours au titre des mesures de prévention contre la Covid-19. Les familles, accompagnées de leurs enfants passent de longues heures, sur place, à discuter et dévisser, pendant que les enfants jouent tout leur saoul sous l'œil protecteur des adultes, au moment où les jeunes passent leur temps à pêcher jusqu'à une heure tardive de la nuit. De nombreuses familles et jeunes préfèrent détresser au contact de la nature et de l'air pur de la forêt, tandis que d'autres demeurent, sur place, pour prendre leur dîner ramené dans leurs bagages, avant de finir la soirée avec une tasse de thé relaxante. La belle forêt du Sahel de Zemmourî-El-Bahri (Est

de Boumerdes) est considérée comme le lieu de prédilection d'une majorité des amateurs de villégiature et de repos, entre familles et jeunes de différentes wilayas du pays. Le même constat est valable pour la forêt de Corso, considérée comme la 2ème destination de choix dans la wilaya, depuis la levée du confinement sanitaire. Une destination privilégiée en raison de sa proximité avec la mer et de la ville de Boumerdes, en plus de sa facilité d'accès. Parallèlement à la réouverture de ces sites de villégiature, le lieutenant Hocine Bouchachia a signalé la mise en place de tous les moyens matériels et humains garants de l'application des mesures préventives contre la Covid-19, dont la prise de la température à l'entrée des jardins et espaces touristiques, tout en sensibilisant les citoyens sur l'impératif du respect de la distanciation physique et du port de la bavette.

SÉTIF

Relance du chantier de la pénétrante autoroute Est-ouest Sétif-Jijel

Les travaux de réalisation de la pénétrante de l'autoroute Est-ouest Sétif - Jijel sur 110km devant permettre de relier le port de Djen Djen (Jijel) à l'autoroute Est ouest sur sa partie traversant Sétif, ont été relancés dimanche.

"La reprise de ce chantier ayant nécessité un investissement de 177 milliards DA intervient après un arrêt de plus d'une année et demi pour plusieurs raisons", précisé à l'APS le chef du projet (section Sétif sur 50km), Rachik Belââoui en marge d'une visite de travail effectuée par le chef de l'exécutif local Kamel Aba dans les différents chantiers du groupement chargé du projet.

Lancé en 2014 pour un délai de 72 mois, ce chantier a été partiellement mis à l'arrêt pendant une année et demi, puis totalement à l'arrêt à cause de l'épidémie du coronavirus, a fait savoir le même responsable, saluant la volonté de l'Etat à reprendre ce projet "d'une importance capitale" pour la région et pour l'économie nationale.

Selon le même responsable, ce projet dans sa partie de Sétif totalise entre autres 27 grands ouvrages d'art (22 en cours de réalisation et 5 non lancés encore suite à la déviation partiel du tracé pour éviter les glissements de terrain).

Le chef du projet a précisé que la pénétrante de l'autoroute est composée aussi de 5 échangeurs, 206 ouvrages hydrauliques routiers dont 50% ont été achevés, alors que l'opération de creusement a atteint les 12 millions m3 sur un total de 19 millions m3 prévus dans le cadre de réalisation de cette voie qui sera goudronnée "dans les deux prochains mois", selon les entreprises de réalisation. De sa part le directeur des travaux publics, DTP de Sétif, Salim Zahnit a déclaré que l'opération d'indemnisation, dans le cadre de l'expropriation pour utilité publique, a ciblé à ce jour tous les propriétaires concernés par les premiers 20km alors que les propriétaires sur les 30 km restant ont été recensés et seront indemnisés "incessamment". Le taux d'avancement global de cette pénétrante a atteint 42%, alors que sur le tracé traversant la wilaya de Sétif, l'avancement des travaux affiche un taux de 36%, selon les chargés du projet.

ACTIVITÉ D'EMBALLAGE Une cartographie numérique à la disposition des professionnels

Une première cartographie du secteur de l'emballage en Algérie, recensant 197 entreprises versées dans ce domaine, a été mise à la disposition des professionnels sous forme de plateforme numérique, a annoncé dimanche la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC). Disponible en accès libre sur le site web de la CAPC, cette cartographie a été réalisée dans le cadre d'une étude menée par la Commission emballage, créée sous la coupe de la Confédération algérienne du patronat citoyen, a précisé un communiqué de cette organisation patronale.

L'étude, ayant pour objectif de répertorier, valoriser et démocratiser les métiers de l'emballage ainsi que leur mode de fonctionnement, a permis de recenser 197 entreprises dont l'activité principale est liée au secteur de l'emballage.

Ces acteurs sont répartis à travers tout le territoire national, implantés dans 26 wilayas allant de Annaba à Adrar en passant par Oran et Alger, a ajouté le communiqué de la Confédération soulignant que ce classement regroupe l'ensemble des entreprises du secteur de l'emballage sous toutes ses formes : papier, carton ondulé, plastique, métallique etc.

Cette cartographie est disponible pour tous les professionnels du secteur, accessible à partir du site web de la CAPC avec un identifiant et un mot de passe, selon le communiqué.

L'étude, menée par la Commission emballage, a été supportée et sponsorisée par un des leaders de l'emballage en Algérie, le groupe Maghreb Emballage.

Destinée aux entreprises productrices ou utilisatrices de tout type d'emballage, cette étude tend principalement à relater l'état du marché et d'avoir une visibilité à moyen et à long terme.

Elle est aussi destinée aux entreprises exportatrices en produits d'emballage afin de leur permettre d'identifier les marchés cibles et ceux en croissance.

S'inscrivant également dans une démarche de développement du secteur, l'étude a permis d'évaluer la situation de ce secteur et de relever les principales préoccupations des industriels de la filière.

Plus de la moitié des entreprises soulèvent le manque de la matière première

À travers un questionnaire adressé aux dirigeants de ces entreprises, il en ressort que la matière première la plus importée est le Polyéthylène pour 30% des entreprises, suivi par le Polypropylène pour 19% des entreprises, selon la CAPC.

Selon les résultats de cette étude, l'approvisionnement en matières premières demeure une contrainte pour 34% des entreprises, alors que 27% des entreprises déclarent avoir fait le recours au recyclage.

Elles sont aussi 58% des entreprises, soit plus de la moitié, à déclarer le manque de disponibilité de la matière première en Algérie.

Concernant la commercialisation post usine, 68% des entreprises (grossistes, importateurs, détaillants) déclarent s'occuper de la livraison de leur marchandise, tandis que 59% des distributeurs préfèrent commercialiser les produits fabriqués localement que ceux issus de l'importation.

Cependant, les distributeurs ont déploré, quant à eux, le manque de disponibilité de ces produits.

Elles sont 9% seulement des entreprises qui exportent aujourd'hui leurs produits, notamment vers la Tunisie qui reste le pays importateur pour plus d'un client sur deux.

Il a été constaté à travers la même étude que l'évolution quantitative de ces trois dernières années est en baisse et que le secteur de l'emballage est fortement impacté par la crise sanitaire mondiale du COVID-19.

Il est à rappeler que la commission emballage avait été installée par le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen, Sami Agli, en avril dernier dans le but de "renforcer les échanges entre les opérateurs de la filière afin de diagnostiquer ensemble les contraintes qui bloquent le développement du redéploiement", souligne la même source.

RÉUNION CONSEIL DES MINISTRES

L'avant-projet de loi de finances 2021 préserver les équilibres économiques

L'avant-projet de la loi de Finances 2021, un des dossiers présentés en Conseil des ministres réuni dimanche sous la présidence du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, vise à préserver les équilibres financiers de manière à permettre la concrétisation des réformes économiques, a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

"Afin de relancer l'économie nationale et amorcer un nouveau départ au diapason du plan de relance économique", le Président de la République a mis l'accent sur l'impératif de "parvenir à une formule flexible du budget d'équipement au titre la loi de finances 2021, qui prendrait en considération les grands équilibres économiques", selon le communiqué.

Le Président Tebboune a instruit dans ce cadre "d'éviter d'instaurer des impôts qui n'auraient pas un impact sur le volume du budget, et continuer à alléger les charges sur les citoyens pour préserver les postes d'emploi".

De même qu'il a instruit de "contrôler le soutien destiné au secteur agricole, notamment lors des grandes opérations de mise en valeur, appliqué depuis des années mais sans évaluation du bilan ni données appropriées dans ce domaine, et enquêter sur les dossiers de soutien destinés aux différentes filières agricoles".

Aussi, a-t-il ordonné de "mettre un terme au gaspillage et à la connivence dans les différentes filières et conclure des contrats d'efficacité avec les éleveurs au titre du soutien".

ENERGIE - SÉCURITÉ

"L'Algérie attache une importance particulière à la sécurité nucléaire"

L'Algérie attache une importance particulière à la problématique de la protection physique des installations nucléaires et la sécurité des sources radioactives, a indiqué lundi à Alger le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar.

Lors de son discours d'ouverture des travaux de la journée d'information sur la protection physique des installations nucléaires et la sécurité des sources radioactives, organisée par le Commissariat à l'énergie atomique (Comena), M.

Attar a fait savoir que l'Algérie, conformément à ses obligations et à ses engagements internationaux, attache une "importance particulière" à ces différents aspects de sécurité nucléaire.

Il a encouragé à cet effet l'initiative du Commissariat à travers le centre de formation et l'appui à la sécurité pour les actions de formation dans le domaine de la sécurité nucléaire "dis-



Il a également appelé à l'impératif de trouver le "cadre réglementaire idoine pour contrecarrer le phénomène de l'usurpation de fonctions supérieures de l'Etat, et appliquer les peines maximales sur les auteurs de ces escroqueries qui ont fait des victimes même parmi les cadres supérieurs".

Le président de la République a ordonné, par ailleurs, la réalisation "d'abattoirs sur les frontières sud (Tinzauten et Bordj Badji Mokhtar), notamment avec le Mali et le Niger pour approvisionner le marché national en viandes au lieu de les impor-

ter", et d'élargir la liste des produits soumis au système de troc.

Le Président Tebboune a enjoint d'"instaurer des exonérations fiscales allant jusqu'à cinq (5) ans au profit des start-up, d'exploiter de la meilleure manière les fonds spéciaux et se passer des fonds qui ne sont pas nécessaires, et de réviser les conditions d'inscription des fonciers issus de marchés de vente et mettre en place une loi sanctionnant la fraude et l'évasion fiscale pour lutter contre le blanchiment d'argent et la corruption".

Et d'appeler au durcissement du "contrôle en matière d'impôt sur la for-

tune afin de dissiper toute opacité, principale entrave à la numérisation, d'encourager les petits investisseurs et porteurs projets dans le cadre des start-up, car constituant une source fondamentale pour la réalisation de l'autosuffisance et la création des emplois, et d'éviter d'instaurer ou d'augmenter les impôts sur les professionnels de la pêche".

Il a aussi appelé à s'orienter sérieusement vers la construction navale en partenariat avec les étrangers parmi ceux qui ont exprimé leur entière disponibilité en la matière, notamment des pays de la Méditerranée.

Le Président Tebboune a ordonné au ministre de l'Industrie de séparer, urgemment, dans les cahiers des charges les appareils électroménagers et les appareils électroniques, afin d'atteindre de manière progressive un taux d'intégration nationale de 70%, et d'encourager les start-up à entreprendre des partenariats avec des sociétés technologiques à travers la sous-traitance notamment dans le domaine de la fabrication de téléphones portables, en vue de hisser le taux d'intégration nationale dans la production.

l'énergie atomique (AIEA) le Plan intégré d'appui à la sécurité nucléaire (INSSP)".

A noter que cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la loi relative aux activités nucléaires et du décret présidentiel n 14-195 fixant les dispositions de sécurité nucléaire applicables à la protection physique des installations nucléaires, des matières nucléaires et de la sécurité des sources radioactives.

Par ailleurs, interrogé par la presse à propos de la question des déchets radioactifs générés par les essais nucléaires de la colonisation française dans le sud du pays, le ministre a fait savoir que "la France doit ôter l'ensemble de ces déchets (nucléaires) en prenant sa responsabilité".

Dans ce cadre, M. Attar a fait observer que des réunions et des échanges avec la France dans ce sens sont en cours.

TISSEMSILT

Plus de 11.700 commerçants bénéficieront de TPE avant la fin 2020

Plus de 11.700 commerçants de Tissemsilt bénéficieront de terminaux de paiement électronique (TPE) avant la fin de l'année en cours, a indiqué dimanche le sous-directeur de l'exploitation, des services financiers et postaux de l'unité "Algérie Poste" de la wilaya.

L'unité de wilaya de "Algérie Poste" a élaboré, en coopération avec la direction du Commerce, un programme d'action urgent visant à fournir ces appareils électroniques à plus de 11.700 commerçants

avant la fin de l'année en cours, a précisé Lahcen Dilmi, en marge du lancement de journées de sensibilisation des commerçants sur l'importance de l'utilisation du paiement électronique.

Il a fait savoir que des terminaux de paiement électronique seront vendus aux commerçants pour un montant symbolique de 800 DA, en plus du service après-vente.

Par ailleurs, le responsable a annoncé que l'unité de wilaya de Algérie Poste

signera prochainement des conventions avec des opérateurs économiques activant dans les domaines du tourisme, de l'artisanat, de la santé et de l'agriculture portant sur la fourniture des terminaux de paiement électronique.

L'unité a distribué, durant la période de confinement sanitaire partiel qui s'est étalée de début avril à fin août dernier dans le cadre des mesures de prévention contre le coronavirus, gratuitement 42 dispositifs de paiement électronique à des commer-

çants et opérateurs économiques de la wilaya.

Des journées de sensibilisation sont organisées à l'initiative de la direction du Commerce en coopération avec la direction des Télécommunications et l'association de wilaya pour la défense des droits des consommateurs et de l'environnement, selon le chargé d'information à la direction du commerce, Ahmed Abbès, qui a souligné qu'elles n'étaient pas limitées dans le temps.

FINANCES-ENDETTEMENT

Les ratios d'endettement augmenteraient de 7% en 2021 dans les pays à faible revenu

La pandémie de COVID-19 a propulsé les niveaux d'endettement des Etats vers de "nouveaux sommets", a prévu le Fonds monétaire international (FMI), précisant que les ratios d'endettement moyens devraient augmenter en 2021 par rapport à la fin de l'année 2019 de 20% du PIB dans les pays avancés, de 10 % dans les pays émergents et de 7 % dans les pays à faible revenu.

Dans un article publié sur son site web, le FMI a souligné en effet que "ces augmentations viennent alourdir des niveaux d'endettement déjà plus élevés que jamais".

"Si de nombreux pays avancés peuvent encore emprunter, les pays émergents et les pays à faible revenu ont une capacité d'endettement bien plus limitée", ont relevé les auteurs de cet article dont deux sont de hauts responsables du FMI.

Environ la moitié des pays à faible revenu et plusieurs pays émergents traversaient déjà ou risquaient fortement de traverser une crise de la dette, aussi cette nouvelle augmentation de la dette est-elle très inquiétante.

Alors qu'ils commencent à se remettre de la pandémie, nombre de ces pays pourraient connaître une deuxième vague de difficultés économiques, déclenchée par les défaillances, la fuite des capitaux et l'austérité budgétaire, ont précisé également les experts du FMI.

Rappelant que le Fonds avait accordé un financement d'urgence à hauteur d'environ 31 milliards de dollars à 76 pays, dont 47 pays à faible revenu, ainsi qu'un allègement du service de la dette aux pays les plus pauvres dans le cadre du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes,



Abordant les mesures financières prises par les banques centrales, les autorités budgétaires et les institutions internationales pour faire face aux conséquences du COVID-19, les experts du FMI ont estimé que celles-ci demeurent "temporaires" et deviendront sous peu "insuffisantes".

"La plupart des mesures prises jusqu'à présent ont porté essentiellement sur la disponibilité de la liquidité, assurer l'accès des pays au financement, tant par l'intermédiaire de sources officielles que du marché. Mais à mesure que la crise sanitaire se poursuit, les problèmes de solvabilité, soit l'incapacité de rembourser les dettes, passent de plus en plus au premier plan", ont prévu les rédacteurs de cette analyse.

A cet effet, il a été recommandé notamment aux pays en développement d'adopter d'urgence des mesures supplémentaires.

Les responsables du FMI ont plaidé en outre pour la poursuite de l'initiative de suspension du service de la dette en 2021, relevant que les bénéficiaires actuels ont

besoin de cette mesure à défaut d'être contraints de recourir à des mesures d'austérité pour pouvoir assurer à nouveau le service de la dette, ce qui exacerberait, selon l'institution, les souffrances humaines déjà causées par la pandémie. Le FMI a mis l'accent sur l'obligation de réformer l'"architecture" internationale de la dette, qui comprend les contrats d'emprunt souverain, les institutions telles que le FMI et le Club de Paris ainsi que les cadres d'action favorisant la restructuration ordonnée de la dette, l'objectif étant d'alléger rapidement et suffisamment la dette des pays qui en ont besoin, ce qui profite non seulement à ces pays mais, aussi au système dans son ensemble.

CHINE

Baisse de la consommation de pétrole raffiné de janvier à août



La consommation de pétrole raffiné de la Chine a enregistré une baisse pendant la période janvier-août, selon les données de la Commission nationale du développement et de la réforme.

La consommation apparente de pétrole raffiné s'est établie à 217,33 millions de tonnes pour cette période, en baisse de 3,5% sur un an, selon les données de la Commission.

La consommation d'essence a diminué de 0,5% en glissement annuel et la consommation de carburant d'aviation a chuté de 38,4%, tandis que celle du diesel a augmenté de 2% de janvier à août.

Parallèlement, la consommation apparente de gaz naturel a totalisé 205,87 milliards de mètres cubes au cours des huit premiers mois, en hausse de 3,2% en base annuelle, indiquent les données.

JAPON-BOURSE

La Bourse de Tokyo dans le vert, rassurée par la santé de Trump

La Bourse de Tokyo était en nette hausse lundi dans la matinée, les investisseurs se montrant rassurés par des signes d'amélioration de la santé du président américain Donald Trump, hospitalisé depuis vendredi après avoir annoncé un test positif au coronavirus.

L'indice vedette Nikkei grimpeait de 1,36% à 23.342,49 points et l'indice élargi Topix progressait de 1,83% à 1.638,58 points vers 01h10 GMT.

La perception d'une amélioration de la santé du président Trump encourage des gains dans les premiers échanges", a estimé Okasan Online Securities dans une note.

Donald Trump, qui a annoncé en fin de semaine dernière avoir été testé positif au Covid-19, a brièvement quitté dimanche l'hôpital militaire où il se trouve depuis vendredi soir, pour aller saluer, à travers les vitres de sa voiture, ses sympathisants rassemblés près du bâtiment.

Après deux nuits à l'hôpital, un optimisme prudent dominait dimanche dans son entourage, bien que le médecin de la Maison Blanche ait finalement admis que l'état initial de son patient avait été plus grave que ce qui avait été officiellement déclaré dans un premier temps.

ROYAUME-UNI

Fitch laisse la note inchangée mais s'inquiète du Covid-19

L'agence de notation Fitch a maintenu vendredi inchangée la note du Royaume-Uni, à AA-, toujours assortie d'une perspective négative, disant s'inquiéter de l'état des finances publiques du pays face à la crise du Covid-19 et à la future relation du pays avec l'Union européenne.

"La perspective négative reflète l'impact que la pandémie de coronavirus a sur l'économie du Royaume-Uni et la détérioration des finances publiques qui en

découle", détaille Fitch dans un communiqué. L'agence de notation table sur un déficit budgétaire qui va se creuser cette année, et une dette qui dépassera 120% du PIB dans les prochaines années.

Par ailleurs, les changements dans la relation commerciale avec l'Union européenne pourraient entraver la reprise économique du pays, estime-t-elle.

"Nous estimons les coûts directs des mesures de politique budgétaire (prises) depuis mars à 200 milliards

de livres sterling" (219 milliards d'euros), soit 9% du PIB", détaille Fitch.

Fitch avait abaissé la note du Royaume-Uni en mars, et l'avait assortie d'une perspective négative, en raison notamment de l'affaiblissement "significatif" de ses finances publiques causé par l'impact de la pandémie de Covid-19, et des inquiétudes sur les futures relations commerciales avec l'UE. Le Royaume-Uni a multiplié ces dernières semaines les restrictions locales, le gouver-

nement espérant ne recourir qu'en dernier ressort à un confinement national aux conséquences dévastatrices pour une économie déjà sévèrement affectée par le confinement de la première vague.

Après avoir incité la population à retourner au travail pour contribuer à relancer l'économie, le gouvernement a changé de position et demande désormais aux Britanniques de travailler à domicile quand c'est possible.

GRÈCE

Chute du PIB de 8,2% attendue en 2020

Le gouvernement grec prévoit pour 2020 une chute de 8,2% de l'économie, durement éprouvée par les effets de la pandémie du Covid-19, avant une reprise de 5,5% l'an prochain, selon le projet de budget pour 2021 déposé au Parlement.

Le projet du budget 2021 a été élaboré dans une ambiance d'incertitude extraordinaire, la durée de la pandémie étant indéterminée", a déclaré Stelios Petsas, porte-parole du gouvernement grec lors d'un point de presse.

Il a précisé que "la récession pour 2020 est estimée à 8,2% du PIB, soit à un niveau meilleur que la prévision publiée en été par la Commission européenne, prévoyant alors une contraction de 8,7% du PIB grec.

Pour 2021, le gouvernement prévoit une croissance de 5,5% du PIB, mais elle pourrait atteindre 7,5% avec les aides européennes" prévues dans le cadre du plan de relance de l'Union européenne pour soutenir l'économie des pays membres et atténuer les risques de chômage, selon le projet du bud-

get d'Etat. Dans le sillage de la contraction de l'économie européenne due à la pandémie du coronavirus, le PIB grec avait chuté de 15,2% au deuxième trimestre. Ayant perdu près d'un quart de son PIB pendant la décennie d'une crise financière inédite (2008-2018), la Grèce a renoué avec la croissance ces dernières années mais son économie reste toujours fragile. Le PIB devrait s'élever à 185,2 milliards d'euros en 2021 contre 170,7 milliards en 2020, selon le projet de budget. Le gouvernement table sur un déficit pri-

maire (avant paiement des intérêts de la dette) de 6,3% du PIB en 2020 et une baisse à 1% en 2021. Le taux de chômage en Grèce, l'un de plus élevés de la zone euro, doit enregistrer une hausse à 18,6% en 2020, avant une baisse à 16,5% en 2021.

En septembre, le gouvernement avait annoncé un train de mesures supplémentaires, chiffré à 6,8 milliards d'euros, pour relancer l'économie, après un paquet de 24 milliards d'euros adopté au printemps pour la même raison.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Ouverture des travaux du séminaire national sur le rôle de la société civile dans la lutte contre la corruption



Les travaux du séminaire national sur le rôle de la société civile dans la lutte contre la corruption, organisé par l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), ont débuté, lundi, au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif Rahal à Alger.

Preennent part à ce séminaire organisé sous le thème "société civile, un partenaire principal dans la lutte contre la corruption", des représentants du mouvement associatif, des organisations professionnelles, des enseignants chercheurs et des journalistes, et en présence du conseiller auprès du président de la République chargé de la société civile et de la communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane et du conseiller du Président de la République chargé des associations religieuses, Aïssa Belakhdar.

Cette rencontre constituera une plateforme pour le débat et l'échange de vues sur le rôle de la société civile dans les efforts de prévention et de lutte contre la corruption, pour être l'un des socles de l'intégrité des systèmes nationaux.

Dans le cadre de la contribution au soutien des capacités de la société civile en matière de lutte contre la corruption, l'ONPLC organisera une session de formation, du 6 au 8 octobre 2020, en faveur des associations actives dans le domaine de la prévention contre la corruption et dans les domaines pertinents.

ALGÉRIE - ONU

M. Boukadoum présente l'expérience algérienne en matière de concrétisation de l'égalité des sexes devant l'Assemblée générale de l'ONU

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a présenté l'expérience algérienne en matière de concrétisation de l'égalité des sexes, devant la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations unies pour la célébration du 25e anniversaire de la 4e Conférence mondiale sur les femmes.

L'Algérie "qui demeure engagée à s'assurer +qu'aucun ne sera laissé pour compte+ sur le chemin du développement, notamment le 5e objectif visant la concrétisation de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et jeunes filles à l'horizon 2030, a consacré dans l'ensemble des législations nationales le principe de la non-discrimination et d'égalité des citoyens en Algérie, conformément aux conventions internationales", a indiqué M. Boukadoum dans une allocution par visioconférence.

Cette démarche "a été concrétisée sur le terrain à la faveur de la réactivation des mécanismes d'autonomisation politique de la femme, désormais un acteur principal dans la prise de décision, à travers sa forte participation au niveau des assemblées élues et son accès aux postes de responsabilité, outre l'encouragement continu de l'enseignement obligatoire, d'autant plus que plus 65% du total des diplômés de l'université est constituée par le sexe féminin", a-t-il ajouté.

L'Algérie "œuvre à la promotion de l'égalité homme femme dans le marché de l'emploi et à aboutir aux opportunités économiques, des objec-



tifs portés sur le projet de révision de la Constitution qui sera soumis à un référendum populaire début novembre 2020", a-t-il assuré.

S'agissant des perspectives de promotion de la place de la femme, M.

Boukadoum dira qu'"elles ont été approuvées en vertu du Plan d'action du Gouvernement pour l'année 2020, lequel vise à atteindre la concrétisation de l'objectif d'égalité homme-femme dans divers domaines, en accord avec nos constantes nationales, outre l'autonomisation de la femme et sa participation au développement socio-économique".

Pour M. Boukadoum, l'Algérie "accorde un intérêt particulier à la femme en tant que facteur de

paix, soit au niveau africain ou international, à travers la concrétisation de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, la Décennie africaine pour la femme allant de 2010 à 2020, et à travers sa poursuite de la concrétisation des objectifs en lien avec le Programme d'action de Beijing et l'Agenda du développement durable de 2030".

Le ministre a réitéré le soutien de l'Algérie aux conclusions de cette réunion, à même de servir les objectifs et principes des Nations Unies et de nos agendas communs pour la promotion de l'autonomisation de la femme".

"Même si la réunion cette année intervient dans une conjoncture mondiale exceptionnelle induite par la propagation

de l'épidémie de Coronavirus, il est indispensable de relever l'ampleur des défis socio-économiques auxquels font face les femmes et jeunes filles de par le monde, mais aussi leur important rôle dans la lutte contre l'épidémie", a souligné M. Boukadoum.

"De grands fossés subsistent encore et des défis qui influent note démarche pour concrétiser le principe d'égalité des sexes dans le monde et qui entravent l'autonomisation de la femme et de la jeune fille, ce qui exige de tous de remplir nos engagements en vertu de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, d'échanger les expertises nationales, les enseignements tirés et les bonnes pratiques", a insisté M. Boukadoum.

"Le véritable développement ne peut être concrétisé sans l'égalité des chances et sans avoir aplani les disparités sociales, afin que les catégories les plus faibles puissent bénéficier des opportunités offertes", a insisté le ministre qui rappelle que le Plan de développement durable de 2030 "avait affirmé que le développement ne sera durable sauf si ses bienfaits sont répartis avec équité entre l'homme et la femme".

ROUTES - PRÉVENTION

Batna : les motocycles à l'origine de près de 8% des accidents de la route signalés en huit mois (GN)

Les motocycles ont été à l'origine d'environ 8% des 91 accidents de la route enregistrés à Batna durant les 8 premiers mois de l'année 2020 sur le territoire relevant des compétences de la Gendarmerie nationale, a affirmé dimanche le chef de la cellule de communication et relation publiques du Groupement territorial de ce corps de sécurité, le lieutenant, Fatima Zohra Hamadi.

La majorité des accidents de la route signalés dans ce cadre ont été mortels, a précisé la même responsable en marge de la campagne régionale de sensibilisation et de prévention des accidents de la route ciblant cette catégorie de conducteurs, insistant sur l'importance du respect des consignes de la sécurité routière. Selon la même source, cette campagne de sensibilisation organisée le 3 et 4 octobre à l'initiative du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale, a été placée sous le slogan "Le port du casque préserve la vie" et a été marquée par des actions d'information et d'orientation au profit de cette catégorie de conducteurs. Les organisateurs de cette campagne de sensibilisation ont mis l'accent sur les causes des accidents pour les motocycles, citant les manoeuvres dangereuses, la circulation en sens interdit, la conduite sans feu, et l'excès de vitesse comme les facteurs ayant engendré le plus



de drame, a-t-on indiqué. Cette campagne de sensibilisation a été mise à profit pour informer sur l'importance du port du casque pour le conducteur et son accompagnateur, a souligné la même source. Les représentants des médias ont accompagné les gendarmes dans cette campagne de sensibilisation qui a ciblé le carrefour du jardin "Kadri" dans la commune de Festis sur la route nationale (RN) 3 reliant Batna et Constantine. Cette initiative largement appréciée par les usagers de cette route, a vu la participation des services de la protection civile, et des représentants de la coordination régionale Est de l'association nationale de préservation des accidents de la route.

JUSTICE

Parquet général près la Cour de Relizane: le détenu Abdallah Bennaoum sous surveillance médicale continue

Le parquet général près la Cour de Relizane a affirmé, dimanche dans un communiqué, que le détenu Abdallah Bennaoum était sous surveillance médicale continue depuis son transfert à Oran le 30 juin dernier. Réagissant à des informations relayées par certains médias concernant l'état de santé du détenu Abdallah Bennaoum et selon lesquelles "l'établissement pénitentiaire lui aurait refusé des soins et aurait interdit à sa défense et à sa famille de lui rendre visite", le parquet général précise que "contrairement à ce qui a été rapporté, l'établissement pénitentiaire de Relizane a pris en charge le détenu sur le plan sanitaire et l'a transféré à Oran dès que le médecin en a fait la demande pour réaliser une échocardiographie et non pour subir une intervention chirurgicale". Le détenu "est sous surveillance médicale continue à Oran depuis la date de son transfert, le 30 juin, et l'administration de l'établissement pénitentiaire d'Oran a tenté à plusieurs reprises de le transférer au service de cardiologie à Oran pour le présenter à un médecin spécialiste, mais il refusait à chaque fois comme il a refusé toute intervention médicale", a précisé le parquet. "On a tenté à six (6) reprises de le transférer à l'hôpital, mais il a toujours refusé et son refus est consigné par le médecin de l'établissement pénitentiaire", ajoute-on de même source.. Ce détenu "a exigé à l'administration

pénitentiaire son transfert à Alger pour être examiné par Dr Benkhedda Salim, en dépit des moyens médicaux importants dont dispose le CHU d'Oran", a indiqué le parquet général près la Cour de Relizane, précisant qu'"il n'y a pas de recommandation médicale nécessitant le transfert du malade vers un hôpital donné à Alger, ce qui prouve que ce dernier est à l'origine du retard de son examen médical". "Le 1er octobre, le détenu en question a refusé de recevoir son avocat qui s'est présenté à l'établissement pénitentiaire d'Oran sous prétexte de son état de santé, de même qu'il a refusé, le 2 octobre, de se rendre au parloir lors de la visite de sa famille sous le même prétexte, alors que les certificats médicaux établis par le médecin et la psychologue en date du 3 octobre attestent que son état de santé et son état psychologique étaient stables", indique le communiqué, précisant qu'"il est sous surveillance médicales, de jour comme de nuit, au niveau de l'infirmerie de l'établissement pénitentiaire".

Abdallah Bennaoum est poursuivi, entre autres, pour "délit de possession et diffusion de vidéos visant à porter atteinte au moral des troupes, à la sécurité de l'Etat, à l'unité et à l'intégrité de la Nation, outrage à corps constitué et incitation aux attroupements", rappelle la même source.

MIGRATIONS

Migrants éjectés d'un bateau par des passeurs près de Djibouti : huit morts, 12 disparus (ONU)

Huit migrants, des Ethiopiens, sont morts et 12 autres sont portés disparus après que des passeurs les ont éjectés d'un bateau au large des côtes de Djibouti, a déclaré à Nairobi une porte-parole de l'Office international des migrations (OIM), une agence des Nations unies.

"Selon des témoins survivants, que l'OIM a secourus, trois passeurs ont violemment poussé des jeunes hommes et des jeunes femmes hors du bateau qui était alors en pleine mer", a dit cette porte-parole, Yvonne Ndege.

Ces migrants étaient des Ethiopiens tentant de regagner la Corne de l'Afrique après avoir échoué dans leur tentative de rejoindre l'Arabie saoudite via le Yémen à cause des fermetures de frontières imposées par la pandémie de Covid-19.

Selon Mme Ndege, 34 migrants étaient à bord de ce navire qui se dirigeait vers Obock, une ville de transit importante à Djibouti pour les milliers d'Africains tentant de gagner le Golfe.

Au cours des trois dernières



semaines, au moins 2.000 migrants sont arrivés du Yémen à Djibouti, la plupart tentant d'entrer en Ethiopie, en Somalie ou dans d'autres pays de la C

orne de l'Afrique, selon l'OIM.

L'agence de l'ONU leur a fourni des soins médicaux, des tentes, de l'eau, de la nourriture et de l'assistance. "Cette tragédie

est un coup de semonce", a commenté Mme Ndege.

"Des centaines de migrants quittent le Yémen quotidiennement pour tenter de rejoindre Djibouti. Ils mettent leur vie en jeu, risquent d'être exploités par des passeurs et, dans ce cas précis, tragiquement, en meurent".

En janvier 2019, au moins 58 migrants, des Ethiopiens pour la plupart, se sont noyés au cours du naufrage de deux bateaux qui les transportaient de Djibouti.

Le détroit de Bab el-Mandeb, qui sépare Djibouti du Yémen, a cette particularité de donner lieu à un trafic de migrants et de réfugiés dans les deux sens, des Yéménites fuyant la guerre et des Africains allant tenter leur chance dans la péninsule arabique.

NOUVELLE ZÉLANDE

Un village dévasté par un feu de forêt

Une cinquantaine d'habitations ont été détruites dans un feu de forêt en Nouvelle-Zélande, ont annoncé lundi les autorités, jugeant miraculeux que le mur de flammes qui s'est abattu sur un village isolé de l'île du Sud n'ait fait aucune victime.

Le feu a pris tôt dimanche dans les montagnes surplombant la localité de Lake Ohau et, attisé par des vents violents, a dévalé jusqu'à ce village, provoquant la fuite des habitants.

Les services des pompiers ont expliqué que les vents changeants compliquaient la lutte contre les flammes qui, lundi après-midi, avaient brûlé 4.600 hectares.

Le chef du district de Waitaki Gary Kircher a indiqué que le village de Lake Ohau était dévasté.

"Nous pensons que sur les 60 ou 70 maisons, la majorité est détruite", a-t-il dit sur Radio New Zealand.

"La vérité, c'est que c'est un petit miracle que personne n'ait été blessé", a-t-il poursuivi.

"Quinze, vingt minutes de plus et les choses n'auraient pas été les mêmes." "J'ai parlé avec un homme qui s'est levé pour aller voir son chien (qui aboyait) à l'aube, il a ouvert sa porte et a vu ce mur orange", a-t-il ajouté.

"C'est lui qui a déclenché l'alarme incendie et aidé à réveiller les gens." Les incendies sont relativement communs dans l'île du Sud à cette période de l'année mais la taille et l'intensité de celui-ci sont inhabituelles.

Hugh Spiers, un habitant du village qui a perdu sa maison, a qualifié d'"irréelle" la force de l'incendie, faisant un parallèle avec les braisiers que l'on voit chaque année en Australie.

"Le vent était tellement fort et les flammes, la fumée, les flammèches, les escarilles..."

C'était comme ce que l'on voit lors des feux de forêt en Australie", a-t-il dit.

Lundi après-midi, la tête du feu s'était suffisamment éloignée du village pour permettre le retour des habitants qui ont découvert horrifiés l'étendue des dégâts.

"L'expression que j'ai entendue était celle d'une zone de guerre", a déclaré le ministre de la protection civile Peeni Henare qui a accompagné les habitants dans leur village.

Onze hélicoptères et huit compagnies de pompiers ont été mobilisés pour contenir les flammes, ont signalé les services des pompiers. De faibles précipitations sont prévues dans les 24 prochaines heures, laissant espérer que feu soit circonscrit mardi soir.

La Nouvelle-Zélande vient de connaître un hiver austral considéré comme l'un des plus chauds de son histoire.

FRANCE - ITALIE - INTEMPÉRIES

Au moins quatre morts après les crues en France et en Italie

Les crues qui ont dévasté vendredi des régions du sud-est de la France et du nord de l'Italie ont fait au moins quatre morts et laissé derrière elles de véritables scènes de désolation et des centaines de personnes dans le dénuement. Dimanche soir, l'agence de presse italienne Ansa et d'autres médias ont annoncé la découverte d'au moins quatre corps sur les rives méditerranéennes de la Ligurie, non loin des côtes françaises.

Les autorités des deux pays cherchent toujours à déterminer leurs identités.

Les autorités ligures n'ayant pas fait état de disparus jusqu'ici, l'hypothèse privilégiée des enquêteurs est que certaines des victimes sont des personnes portées disparues en France, selon Ansa. Mais il était impossible dimanche soir de lier formellement et directement aux intempéries ces cadavres non identifiés qui pourraient avoir été charriés par les courants et les vents. Un peu plus tôt, les pompiers français avaient indiqué avoir retrouvé un homme mort dans sa voiture immergée à Saint-Martin-Vésubie, dans l'arrière-pays niçois. Le bilan

restait dimanche soir de deux morts côté français et deux côté italien. De part et d'autre de la frontière, les secours ont intensifié leurs efforts pour aider les sinistrés et retrouver les disparus, deux jours après des crues "hors normes".

Des images impressionnantes d'une maison au milieu d'une rivière transformée en fleuve écumeux, ou d'un pont s'écroulant sous la puissance de l'eau, ont été diffusées.

A Saint-Martin-Vésubie, village de 1.400 habitants dans la montagne au nord de Nice, inaccessible en voiture, des groupes de touristes et d'habitants, hagards, sont massés sur la place centrale en attendant d'être appelés pour être évacués par hélicoptère.

En Italie, cela faisait des décennies que les habitants n'avaient pas vu un tel désastre: de la Riviera aux vallons du Piémont, le déluge a dévasté des villages entiers, emporté ponts et routes, aggravant la détresse des habitants après des mois d'un confinement ruineux pour l'activité locale. "La situation est très grave.

C'est comme en 1994", lorsque la crue du Po et du Tarano avait fait 70 morts, a déclaré le pré-

sident du Piémont, Alberto Cirio, au quotidien italien La Stampa.

"Avec une différence, c'est que 630 mm d'eau sont tombés en 24 heures, du jamais vu en si peu de temps depuis 1954".

Les régions italiennes du Piémont et de la Ligurie ont demandé à Rome de déclencher l'état d'urgence.

En France, l'Etat a lancé la procédure de "catastrophe naturelle".

Le Premier ministre français Jean Castex n'a pas caché "sa vive inquiétude" sur le bilan définitif de ces intempéries exceptionnelles. Outre les huit disparus certains, des personnes sont aussi recherchées dans les Alpes-Maritimes car elles n'ont pas donné de nouvelles depuis vendredi soir, même si aucun témoin ne les a vues tomber à l'eau.

Samedi soir, 21 personnes qui étaient déclarées disparues par les autorités italiennes ont pu être retrouvées saines et sauvées côté français, près du col de Tende.

Elles étaient toujours en cours d'évacuation vers l'Italie dimanche, selon les pompiers.

TUNISIE

Le coronavirus, reconnu maladie professionnelle en Tunisie

Le coronavirus a été officiellement reconnu maladie professionnelle en Tunisie, à l'issue d'un conseil ministériel restreint tenu samedi à Tunis sur l'évolution de la situation épidémiologique dans le pays, rapporte dimanche l'agence TAP.

Le coronavirus a été classé maladie professionnelle pour le corps médical et paramédical en exercice dans les secteurs public et privé. Le ministère des

Affaires sociales est chargé de réviser la loi relative au classement des maladies professionnelles, lit-on dans un communiqué. Le conseil ministériel qui s'est tenu sous la présidence du chef du gouvernement Hichem Méchichi a décidé des mesures urgentes pendant au mois 15 jours afin de ralentir la propagation du nouveau coronavirus, qui menace de saturer les hôpitaux. A ce propos, le conseil s'est pro-

noncé en faveur de l'interdiction de tout rassemblement et manifestation, et réitéré l'obligation de porter le masque dans les moyens de transport, les espaces fermés, et les locaux du commerce ouverts au public.

"Toutes les manifestations culturelles, commerciales, sportives, publiques ou privées sont interdites pendant les deux semaines à venir.

Les administrations travailleront par roulement, pendant

cinq heures, afin de limiter l'encombrement des transports tout en permettant "aux forces de production de poursuivre leur travail", a décidé le conseil.

Dans une allocution adressée samedi soir aux Tunisiens et diffusée sur la chaîne publique "al wataneya", le chef de l'Exécutif a écarté tout scénario de reconfinement, invitant les Tunisiens au strict respect du protocole sanitaire.

RUSSIE

Une catastrophe écologique sur les côtes du Kamtchatka (ONG)

Un amoncellement de carcasses de phoques, de poulpes, d'oursins recouvre une côte de la lointaine péninsule russe du Kamtchatka (Extrême-Orient) depuis plusieurs jours, selon l'ONG Greenpeace criant à la "catastrophe écologique". "Une catastrophe écologique s'est produite au Kamtchatka dans la zone de la plage de Khalatyr (lieu touristique populaire notamment auprès de surfeurs) et de la baie d'Avacha, sur l'océan Pacifique", indique l'ONG. Des analyses ont établi "quatre fois plus de produits pétroliers et 2,5 fois plus de phénol" dans l'eau, ajoute Greenpeace, précisant que les causes de la pollution n'ont pas encore été établies. Sur Instagram,

Anton Morozov, le directeur de Snowave, une des principales écoles de surf de la péninsule, a publié de nombreuses images des dégâts. La star du web Iouri Doud, connu pour ses documentaires coup-de-poing, a relayé le témoignage de M. Morozov, affirmant que depuis trois semaines, "tout le monde a commencé à ressentir d'étranges symptômes désagréables après avoir surfé". Il relate des douleurs aux yeux et à la gorge et un "empoisonnement" par une eau au goût et à l'odeur inhabituels. "Beaucoup ont commencé à quitter l'océan à la hâte. Les symptômes apparaissent même sans contact avec l'eau" a-t-il déclaré, indiquant que le "poison"

serait charrié depuis un mois par une rivière se jetant dans l'océan. "Si les personnes responsables de cet événement étaient plus courageuses et déclaraient leur erreur et commençaient des opérations de sauvetage, l'ampleur pourrait être maîtrisée", a-t-il dénoncé. Greenpeace affirme avoir contacté les autorités pour "demander une enquête immédiate sur les causes de la pollution, une évaluation de l'ampleur et l'élimination urgente des conséquences" de l'incident. Les autorités locales n'ont déclaré aucun accident industriel ou événement inhabituel récemment.

S A N T É - A L G É R I E

RENTREÉ SCOLAIRE
À TIZI-OUZOULa santé de la famille
éducative comme
"souci majeur"

La préservation de la santé des élèves et du personnel du secteur de l'éducation à travers la wilaya de Tizi-Ouzou, constitue le "souci majeur" de cette rentrée scolaire estimée dimanche, le président de la commission Education, enseignement supérieur et formation professionnelle de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) Mohamed Garichi.

Ce responsable élu a considéré, dans une déclaration à l'APS, qu'il est "impératif de redoubler d'efforts et de vigilance à cause de la crise sanitaire liée à la pandémie du nouveau coronavirus, qui sévit et tout mettre en œuvre pour protéger la santé des élèves et du personnel du secteur de l'Education", préconisant "une rentrée progressive afin d'éviter toute mauvaise surprise et respecter le protocole sanitaire". Ce qui, permettra, a-t-il souligné de "donner la chance aux responsables des établissements d'accueillir tous les élèves tout en évitant de quelconques désagréments", appelant, à cet effet, l'ensemble des intervenants à "mettre les bouchées doubles pour la réussite de cette rentrée".

Sur un autre plan, et dans un document présenté lors de la dernière session de l'APW, la commission de l'Education a relevé des "manquements" au niveau de plusieurs établissements, notamment, du cycle primaire, à l'exemple de travaux de réhabilitation pas encore achevés ou carrément pas entamés. Il est, également, signalé la persistance du problème du ramassage scolaire qui est "préoccupant, malgré les efforts fournis ces dernières années" note le même document, qui préconise de "renforcer les parcs roulant des communes".

La commission a, en outre, émis dans son document, plusieurs recommandations pour pallier aux carences dont souffre le secteur de l'éducation à travers la wilaya, entre autres, l'inscription de groupes scolaires à travers plusieurs localités et des nouveaux pôles urbains, ainsi que l'inscription en étude et réalisation d'un lycée sportif qui est une nécessité pour la wilaya.

CHU DE BATNA
Reprise des activités
au service de
médecine interne

Le service de médecine interne du centre hospitalo-universitaire, CHU de Batna a repris dimanche "son activité normale" après avoir été réservé, il y a peu à la prise en charge des malades atteints du Covid-19, a-t-on appris auprès des services de la direction locale de la santé et de la population.

Selon la même source, cette mesure intervient après le constat de "la stabilité relative" de la situation épidémiologique dans la wilaya liée à la pandémie du nouveau coronavirus, a précisé la même source. Les mêmes services ont indiqué que le retour des autres services adaptés exceptionnellement à la prise en charge des cas de Covid-19 dépendra "d'une plus grande amélioration de la situation épidémiologique". Les services de la direction de la santé ont lancé sur les ondes de la radio locale et sur leurs pages sur les réseaux sociaux des appels à la population pour demeurer vigilante et continuer à respecter les règles de prévention du Covid-19 dont le lavage systématique des mains, le port de bavettes, l'observation de la distanciation et la non-organisation de fêtes et regroupements.

Batna à l'instar des wilayas de Constantine et Sétif a été concernée par la décision du Premier ministre, Abdelaziz Djerad d'imposer de nouveau un confinement partiel à domicile de 23h00 à 6h00 pendant 30 jours à compter du 1er octobre.

CONSTANTINE

Arrestation de trois individus pour agression d'un médecin
à Hamma Bouziane

Les services de la sûreté de daïra de Hamma Bouziane, relevant de la sûreté de la wilaya de Constantine, ont appréhendé une bande composée de trois (3) individus dont une femme, impliquée dans une affaire d'agression d'un médecin à son cabinet médical, a-t-on appris dimanche, auprès des services de ce corps sécuritaire.

Les faits remontent au mois de juillet dernier, suite à une plainte déposée par ce médecin au service de la première sûreté urbaine de la sûreté de daïra de Hamma

134 nouveaux cas, 94 guérisons et 8 décès

Cent trente quatre (134) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 94 guérisons et 8 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué lundi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 52.270 dont 134 nouveaux cas, soit 0,3 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1768 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 36.672, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 22 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 22 autres n'ayant enregistré aucun cas, alors que 4 autres ont enregistré 10 cas et plus.

Par ailleurs, 22 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

JOURNÉE MONDIALE DES ENSEIGNANTS
Le ministre de l'Education appelle les enseignants
à "se mobiliser" face à la Covid-19

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Oudjaout a appelé lundi les enseignants, à se «mobiliser» pour préserver l'Ecole algérienne, en assurant l'enseignement aux élèves et en préservant leur sécurité et santé, au vu de la propagation de la pandémie de Covid-19.

Dans un message adressé aux enseignants à l'occasion de leur journée, célébrée le 5 octobre de chaque année, le ministre de l'Education a souligné l'impérative «mobilisation des enseignants pour l'Ecole algérienne et pour nos générations montantes, dans un contexte marqué par la propagation de cette pandémie qui ne cesse de prendre des vies», ajoutant que la prochaine année scolaire (2020-2021) sera «l'une des plus difficiles». A cette occasion, M. Oudjaout a mis l'accent sur la nécessité de garantir l'enseignement aux élèves, après une interruption de plusieurs mois, tout en veillant à la préservation de leur sécurité et santé ainsi que celles des personnels pédagogiques et administratifs les encadrant, dans le respect «strict» des mesures préventives énoncées dans le protocole sanitaire élaboré par le ministère et adopté par le Comité scientifique rele-



vant du ministère de la santé.

Rendant hommage aux milliers d'enseignants du secteur de l'Education nationale, le ministre a mis en avant «le dévouement et l'abnégation» des enseignants dans la formation des élèves, en dépit des difficultés, faisant preuve «d'un haut sens des responsabilités et de conscience professionnelle tout au long de cette année exceptionnelle sur tous les plans, en raison de la pandémie inattendue du nouveau coronavirus qui nécessitait notre adaptation.

Dans le même contexte, le premier responsable du secteur de l'Education a loué les efforts des enseignants qui se sont "portés volontaires" au cours de la dernière période pour dispenser des cours à distance et encadrer ensuite

les candidats aux examens du BEM et du baccalauréat, en se mettant en isolation totale du monde extérieur jusqu'à la fin de ces deux examens. "Vous vous êtes mobilisés pour assurer la continuité des cours, même si c'était à distance, mais également pour mener les examens à bien, et c'est le cas.

Pour tout cela, je vous dis merci à vous les éducateurs".

A cette occasion, le ministre a souligné l'importance de la célébration de cette Journée mondiale, "qui nous rappelle la valeur de l'éducation et l'importance de construire un système éducatif qui encourage la réussite, grâce à la conscientisation de l'éducation dispensée, outre la nécessité d'œuvrer pour créer un environnement scolaire favorisant



l'innovation", ajoutant que cette Journée se voulait l'occasion pour "rendre hommage avec déférence à tous les enseignantes et enseignants du secteur, qui relèvent quotidiennement de nombreux défis pour éduquer nos enfants dans des situations souvent compliquées et difficiles".

Il a également salué les efforts des enseignants pour "assurer l'éducation de nos enfants, en leur inculquant l'amour d'apprendre et en développant leurs aptitudes et compétences pour leur permettre de jouer un rôle positif dans la société et de contribuer à son progrès.

Au moment où la connaissance est devenue un facteur fondamental de production dans l'économie mondiale et une référence essentielle dans la société, nous sommes appelés constamment à actualiser les connaissances, notamment en ce qui concerne les technologies de l'information et de la communication (TIC), a-t-il soutenu, appelant les enseignants à accompagner le ministère et à le soutenir dans ses efforts pour "optimiser le rendement du système éducatif à la lumière de la nouvelle République dont les contours commencent à se profiler".

PANDEMIÉ DE CORONAVIRUS

ÉTATS-UNIS

Plus de 7,4 millions de cas confirmés, selon l'université Johns-Hopkins

Le nombre total de cas de COVID-19 aux États-Unis a dépassé dimanche les 7,4 millions, selon le Centre pour la science et l'ingénierie des systèmes (CSSE) de l'université Johns-Hopkins.

À 15h23 heure locale (19h23 GMT), le total des cas confirmés à travers le pays était de 7.411.716, dont 209.720 décès, selon le CSSE.

La Californie a rapporté 830.766 cas, ce qui en fait l'état le plus touché du pays.

Elle est suivie par la Floride et le Texas, qui ont tous les deux enregistré plus de 700.000 cas, puis par l'état de New York, avec plus de 460.000 cas.

Les autres États comptant plus de 200.000 cas comprennent la Géorgie,



l'Illinois, l'Arizona, la Caroline du Nord, le New Jersey et le Tennessee, selon le CSSE. Le total des cas de COVID-19 aux États-Unis a passé la barre des 7 millions le 25 septembre.

Les États-Unis restent de loin le pays le plus gravement touché par le COVID-19 dans le monde, que ce soit en termes de nombre de cas ou de nombre de décès.

Ils comptent en effet à eux seuls plus d'un cinquième du total mondial des cas confirmés et des décès.

INDE

6.623.815 cas et 102.685 décès

L'Inde a signalé 74.442 cas supplémentaires de COVID-19 au cours des 24 dernières heures, en portant le total à 6.623.815, selon les dernières données publiées par le ministère de la Santé lundi. Depuis dimanche matin, 903

décès ont été enregistrés à travers le pays, pour un total de 102.685, selon la même source.

Il reste encore 934.427 cas actifs en Inde, tandis que 5.586.703 personnes ont été guéries et ont quitté l'hôpital.

Selon les chiffres publiés par le Conseil indien de la recherche médicale (ICMR), un total de 79.982.394 tests de COVID-19 ont été effectués en date de dimanche, dont 989.860 pour la seule journée de dimanche.

ROYAUME-UNI

Plus de 500.000 cas positifs au Covid-19

Le Royaume-Uni, pays le plus endeuillé d'Europe par la pandémie, a dépassé dimanche la barre des 500.000 de cas positifs au nouveau coronavirus, après une augmentation du nombre des contaminations due au rattrapage d'un problème technique. Dans leur dernier bilan délivré dimanche soir, les services sanitaires britanniques ont dénombré 22.961 cas testés positifs au virus dans les dernières 24 heures, un écart de plus de 10.000 cas avec les contaminations journalières de la veille, qui s'élevaient à 12.872.

Ce chiffre tranchait déjà avec ceux du reste de la semaine, situés en moyenne entre 6.000 et 7.000 nouveaux cas chaque jour.

Les autorités ont indiqué samedi que ces chiffres exceptionnellement élevés étaient le résultat d'un problème technique, désormais résolu, qui avait retardé la publication d'un certain nombre de cas sur la période du 24 septembre au 1er

octobre. Ceux-ci seront ajoutés au fur et à mesure dans les prochains bilans, rendant selon les experts "trompeuse" la tendance des nouvelles contaminations journalières.

Le Royaume-Uni dénombre désormais 502.978 cas de personnes testées positives depuis le début de l'épidémie, ont indiqué les services sanitaires britanniques.

Espérant éviter un reconfinement national, le gouvernement britannique multiplie les actions locales pour tenter de contrôler la propagation du virus, qui y a déjà fait plus de 42.350 morts (dont 33 au cours des dernières 24 heures), le plus lourd bilan en Europe.

Le Premier ministre Boris Johnson a prévenu dimanche matin dans une interview sur la BBC que l'hiver serait "rude" et que des "mois mouvementés" attendaient encore les Britanniques, avant une possible amélioration de la situation sanitaire au printemps.

IRLANDE

Les conseillers médicaux recommandent un second confinement

Les conseillers médicaux en Irlande ont recommandé, lundi, un nouveau confinement général pour enrayer une flambée de nouveaux cas de nouveau coronavirus, selon des médias locaux.

L'équipe nationale d'urgence en matière de santé publique (NPHET) a recommandé, dimanche soir, que tout le pays passe au niveau le plus élevé de

restrictions, des mesures similaires à celles prises lors du confinement en mars, on rapportent des médias locaux.

Les membres de la coalition gouvernementale doivent rencontrer le médecin-chef pour discuter de ce sujet lundi.

Le gouvernement irlandais a dans le passé suivi les recommandations des

autorités sanitaires en matière de lutte contre le nouveau coronavirus, imposant certaines des restrictions de voyages internationaux les plus strictes de l'Union européenne.

Un nouveau confinement est une décision difficile à prendre sur le plan politique, et économiquement dévastatrice.

USA

Trump sort saluer ses partisans et suscite les critiques d'experts médicaux

Donald Trump a brièvement salué ses partisans depuis sa voiture à l'extérieur de l'hôpital dimanche, une sortie trop risquée pour les autres occupants du véhicule selon des experts médicaux, à la veille d'un retour possible du président américain à la Maison Blanche.

À la surprise générale, un convoi de véhicules noirs est apparu devant les grilles de l'hôpital militaire de Walter Reed près de Washington en début de soirée, et Donald Trump, masqué, a salué à travers la vitre ses nombreux sympathisants, qui y étaient installés tout le week-end. Mais cette initiative a surpris et suscité de vives critiques,

en particulier liées au risque pour les agents du Secret Service l'accompagnant. "Il faut que chaque personne présente dans le véhicule pendant cette sortie présidentielle complètement inutile soit mise en quarantaine pendant 14 jours", a affirmé James Phillips, du département de médecine de l'université George Washington.

"Ils peuvent tomber malades. Ils peuvent mourir. Pour le théâtre politique. Commandés par Trump pour mettre leur vie en danger pour ce théâtre. C'est de la folie".

Zeke Emanuel, expert à la télévision et président du Département d'éthique médicale et de politique de

la santé de l'université de Pennsylvanie, a tweeté pour sa part: "Faire conduire ses agents des services secrets avec un patient Covid-19, qui plus est avec des fenêtres fermées, les expose inutilement à un risque d'infection."

Et pour quoi? Un coup de pub". Le porte-parole de la présidence a assuré que les précautions "appropriées" avaient été prises pour protéger M. Trump et son entourage, notamment des équipements de protection.

"La sortie a été validée par l'équipe médicale comme sûre", a ajouté Judd Deere.

FRANCE

Paris en état d'alerte maximale, mais les restaurants restent ouverts

Nouveau tour de vis dans la capitale française: face à la progression de l'épidémie du Covid-19, Maignon a annoncé dimanche soir que Paris passait en "zone d'alerte maximale", synonyme de nouvelles restrictions.

Mais les restaurants pourront rester ouverts avec un protocole sanitaire renforcé.

Les nouvelles "mesures contraignantes", qui concernent Paris mais aussi les trois départements de la petite couronne, entreront en vigueur mardi et seront détaillées lundi lors d'une conférence de presse à 11h30 par la maire de Paris Anne Hidalgo et le préfet de police Didier Lallement.

Elles dureront au moins 15 jours et devraient notamment entraîner la fermeture des bars et cafés.

Franck Delvaux, le président de l'Union des métiers des industries de l'hôtellerie (Umih) de Paris Ile-de-France, s'est dit "extrêmement alarmé pour les bars qui vont être fermés pendant deux semaines".

Les restaurants en revanche pourront rester ouverts, à Paris mais aussi partout en France, y compris à Aix-Marseille où ils avaient dû baisser le rideau il y a une semaine.

Le gouvernement suit en effet l'avis du Haut Conseil de Santé Publique qui a validé dimanche le protocole sanitaire renforcé proposé par les professionnels du secteur et qui sera applicable dans les zones d'alerte maximale ainsi que dans les zones d'alerte renforcée.

Là-aussi, les modalités de ce protocole seront détaillées lundi par les ministres compétents.

Selon l'Umih des Bouches-du-Rhône, les restaurateurs devront notamment recenser leurs clients pour les contacter après coup en cas de besoin, garder 1,5 mètre entre chaque table et rendre obligatoire le paiement à table, mais aussi fermer leurs établissements à 22h.

Matignon a également annoncé que les salles ou amphithéâtres des universités ne pourraient, à partir de mardi, être remplis qu'à 50% de leur capacité au maximum en zones d'alerte renforcée et maximale.

Le porte-parole du gouvernement Gabriel Attal avait déclaré avoir été "choqué" par les images d'amphis bondés.

Anne Hidalgo a fait état dimanche d'une situation "catastrophique dans les facs".

Enfin, et toujours pour faire face à un regain de circulation du Covid-19, le télétravail est "plus que jamais" privilégié dans ces mêmes zones, a rappelé le gouvernement.

Cette batterie de nouvelles mesures répond à une dégradation de la situation sanitaire dans la capitale.

Paris "a franchi, depuis plusieurs jours, les trois seuils qui correspondent à la zone d'alerte maximale et cette tendance s'est confirmée pendant le week-end", a rappelé Matignon.

Le taux d'incidence dépassait ainsi toujours la barre des 250 pour 100.000 habitants à Paris et le seuil critique des 100 chez les plus de 65 ans.

Quant au taux d'occupation des lits en réanimation pour les patients atteints de Covid-19, il s'élevait lui aussi au-dessus du seuil d'alerte maximale de 30% en Ile-de-France, selon les chiffres de l'Agence régionale de santé (ARS).

"Les chiffres sont là, ils pèsent lourd", a commenté Aurélien Rousseau, directeur général de l'ARS d'Ile-de-France, dimanche. La maire de Paris Anne Hidalgo, qui s'est entretenu tout au long de la journée avec le Premier ministre Jean Castex, a reconnu que la situation sanitaire était "très grave" dans la capitale.

CANCER

4 QUESTIONS QU'ON SE POSE SUR LE LYMPHOME

La Journée mondiale du lymphome, ce 15 septembre, est l'occasion de s'informer sur ce cancer du système immunitaire méconnu, qui est pourtant le 5e cancer le plus fréquent chez les adultes et le premier cancer chez l'adolescent.

Parce qu'ils ne s'appellent pas ouvertement "cancers", les lymphomes souffrent d'une méconnaissance du grand public. Pourtant, en France métropolitaine, les lymphomes représentent la moitié des maladies du sang et du système lymphatique et touchent chaque année 23 000 nouvelles personnes. Ils sont les 5e cancers les plus fréquents chez l'adulte, les 3e cancers les plus fréquents chez les enfants de moins de 14 ans et les cancers le plus souvent diagnostiqués chez les adolescents de 15 à 17 ans.

À l'occasion de la Journée mondiale du lymphome, qui s'inscrit ce 15 septembre dans la dynamique du mois des cancers du sang, l'enquête IMPAQT réalisée par l'IFOP en collaboration avec France Lymphome Espoir (FLE) et le soutien institutionnel du laboratoire Takeda, a recueilli l'avis de 312 patients sur leur vécu avec la maladie, explorant plus particulièrement le retentissement du lymphome sur la qualité de vie tant professionnelle, étudiante que personnelle.

Parmi ces patients, 273 souffraient d'un lymphome hodgkynien (LH) et 39 d'un lymphome cutané (LC). Tous ont reconnu un besoin d'accompagnement et d'information de la part des professionnels de santé. Mais alors que 48% des patients atteints de LH s'estiment bien informés sur leur traitement, ils ne sont que 23% parmi les patients atteints de LC. Ce sont ces mêmes patients atteints de LC qui sont 61% à souhaiter davantage d'accompagnement psychologique, en particulier à la suite du diagnostic. Enfin, ces derniers ont aussi majoritairement (58%) à souhaiter une meilleure communication autour de leur maladie, en comparaison avec d'autres can-

cers, plus médiatisés.

COMMENT ÇA SE DÉVELOPPE UN LYMPHOME ?

Contrairement à d'autres formes de cancers comme le cancer du sein ou le cancer du poumon, les lymphomes ne sont pas des tumeurs qui se développent dans un organe précis. Ils surviennent lorsque certains lymphocytes (un type de globules blancs présents dans le sang) commencent à se multiplier de manière anormale et incontrôlée. Petit à petit, ces cellules s'accumulent et finissent par former des tumeurs dans divers éléments du système lymphatique, en particulier les ganglions qui finissent par gonfler. Mais d'autres organes peuvent être touchés puisque les lymphocytes circulent dans tout le corps.

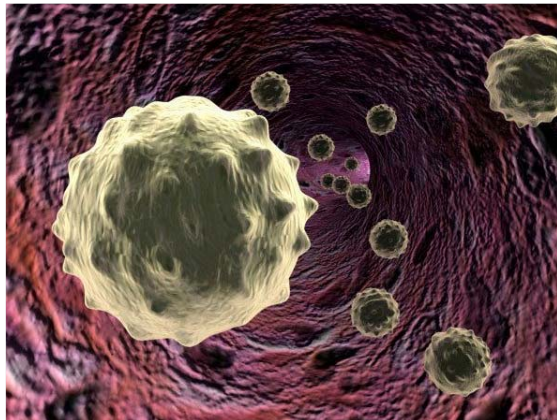
Plusieurs catégories de lymphomes existent :

Le lymphome hodgkynien ou maladie de Hodgkin (LH)

Les lymphomes non hodgkyniens (LNH) qui recouvrent plus de 80 sous-types de lymphomes : les lymphomes à cellules B, à cellules T ou à cellules NK. Leur classification est établie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Parmi ces lymphomes non hodgkyniens, on trouve aussi les lymphomes cutanés (LC), une maladie rare qui qui touche 800 personnes chaque année.

Le lymphome, ça touche plutôt les hommes ou les femmes ?

Le lymphome est une forme de cancer qui peut toucher tout le monde, hommes et femmes. C'est aussi l'une des formes de cancer dont la fréquence augmente le plus. Selon l'Institut national du cancer (Inca), depuis 1990, une augmentation du nombre de nou-



veaux cas estimés est observée chaque année et concerne la plupart des types de lymphomes non hodgkyniens (22 000 nouveaux cas en 2018). Cette hausse pourrait avoir comme explication le vieillissement de la population et une meilleure connaissance de ces formes de cancer par les médecins. Comme ce sont des maladies qui se présentent sous des formes variées, leur diagnostic est complexe. Un diagnostic encore plus complexe encore pour le lymphome cutané, qui touche environ 800 personnes par an, essentiellement des seniors. Selon l'enquête IMPAQT citée plus haut, le diagnostic est posé à la suite d'une errance de 40,5 mois (3,4 ans) en moyenne.

Quels sont les symptômes du lymphome ?

Souvent asymptomatiques dans un premier temps, les lymphomes se manifestent et se confondent fréquemment à travers des symptômes qui pourraient s'expliquer par d'autres causes :

- une perte de poids inexpliquée
- une fièvre persistante
- une forte fatigue
- des sueurs nocturnes
- une toux sèche.

Mais le plus souvent les lymphomes se manifestent par le gonflement d'un ou plusieurs ganglions atteints, souvent palpables au niveau du cou, des aisselles, de l'aîne, des coudes ou de la poitrine.

Est-ce que le lymphome est un cancer redoutable ?

Le pronostic global varie selon les formes de lymphomes. En raison de sa grande sensibilité aux traitements par chimiothérapie et par radiothérapie, le lymphome hodgkynien peut être guéri dans plus de 80% des cas.

Selon l'association France lymphome espoir, la survie à 5 ans est de 54% chez les hommes et 56% chez les femmes, avec de grandes disparités en fonction des sous-type et de l'âge du patient au moment du diagnostic. La survie à 5 ans d'un lymphome cutané est, par exemple, de 87%.

L'ANTICANCÉREUX IFOSFAMIDE RETIRÉ DU MARCHÉ EN RAISON D'UN RISQUE NEUROLOGIQUE

L'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) vient d'annoncer le retrait d'un médicament anticancéreux au motif qu'il risquerait de provoquer une maladie du cerveau.

"Nous suspendons l'autorisation de mise sur le marché de l'ifosfamide en solution (Ifosfamide EG) en raison d'un risque neurologique" expliquait sur Twitter l'ANSM mercredi 26 août, en faisant le lien vers un communiqué explicatif et une proposition de médicament de substitution.

En mars 2020 a débuté une "re-



évaluation européenne" de ce traitement pour comprendre le rapport entre le risque et le bénéfice qu'il présente. Ce risque, c'est l'encéphalopathie, une maladie du cerveau. Il a été révélé par une étude de pharmacovigilance et s'adresse uniquement à l'ifosfamide en solution (Ifosfamide EG) et non à l'ifosfamide en poudre (Ifloxan) recommandé en substitution, dont les stocks sont suffisants pour compenser.

Ce médicament anticancéreux est prescrit chez l'adulte comme chez l'enfant pour le traitement de

sarcomes des tissus mous et de lymphomes. Or, depuis 2015, les cas d'encéphalopathies développés par des patients sous ifosfamide EG n'ont cessé d'être recensés. L'Agence du médicament suppose qu'ils seraient dus à une dégradation spontanée du produit qui engendrerait des impuretés. En réaction à ce risque connu, la durée de conservation conseillée du médicament avait considérablement baissé, passant de 18 mois à seulement 7 mois. Mais cela n'a pas suffi à supprimer les risques, souligne l'ANSM.

Cancer : lymphomes et leucémies ont doublé en 30 ans

Le vieillissement de la population a fait fortement progresser le nombre de leucémies et de lymphomes ces trente dernières années en France.

Selon une étude réalisée par l'Institut national de veille sanitaire (Invs), l'Institut national du cancer (Inca), les Hôpitaux de Lyon et le registre des cancers Francim, le nombre de nouveaux cas pour des principaux cancers du sang a plus que doublé entre 1980 et 2012. En 2012, le nombre de nouveaux cas d'hémopathies malignes (les cancers du sang) en France métropolitaine est estimé à 35 000 (19 400 chez l'homme et 15 600 chez la femme). Les quatre cancers les plus fréquents sont le myélome

multiple/plasmocytome (4 888 nouveaux cas), la leucémie lymphoïde chronique (4 464), le lymphome diffus à grandes cellules B (4 046) et les syndromes myélodysplasiques (4 059). Selon les auteurs de l'étude, le nombre de lymphomes et de leucémies a progressivement augmenté de 1 à 2 % par an depuis les années 80. Une augmentation due, en grande partie, au vieillissement de la population. Ces cancers sont en effet diagnostiqués chez les hommes entre 62 et 78 ans et chez les femmes entre 64 et 81 ans.

Mais la poussée du nombre de cas de cancers pourrait également s'expliquer par l'augmentation des facteurs de risque de ces maladies : dont les causes restent encore à étudier » expliquent les auteurs de l'étude. « Le fond de la question reste encore de comprendre pourquoi certaines formes de cancer (notamment les hémopathies malignes) ont une incidence en forte augmentation » expliquent les experts de l'Invs.

Le document ne fournit cependant pas données sur la mortalité associée à ces cancers.

de l'Invs/Inca

9 ALIMENTS QUI LIMITENT LES RISQUES DU CANCER

Grenade, ail, thé vert... Ces aliments ont des capacités préventives contre le cancer. Mais savez-vous pourquoi ?

Les recherches menées ces dernières années ont permis d'identifier des facteurs alimentaires susceptibles d'intervenir dans le développement de certains cancers, explique l'Institut national du cancer (Inca). S'il n'existe pas d'aliments "anticancer", certains peuvent diminuer le risque de survenue de la maladie, ou au contraire l'augmenter. A noter que la consommation d'un aliment en particulier ne peut en aucun cas empêcher le développement d'un cancer, et encore moins le guérir.

Ainsi, une alimentation équilibrée, privilégiant les aliments d'origine végétale riches en fibres (les fruits, les légumes, les légumes secs et les céréales complètes) peut réduire votre risque de développer un cancer. En plus d'avoir une alimentation saine avec un apport équilibré en protéines, glucides et lipides et en vitamines et minéraux, stratégie indispensable de prévention des cancers, la consommation d'un certain nombre d'aliments peuvent contribuer à diminuer le risque de développer un cancer. Ces aliments sont riches en composés anticancéreux, aux propriétés antioxydantes et anti-inflammatoires. Les antioxydants ont pour rôle d'empêcher les radicaux libres de s'attaquer aux cellules et de les rendre cancéreuses. Les antioxydants les plus connus sont le bêta-carotène, les vitamines C et E, et le zinc. Mais il en existe plein d'autres, par exemple les composés phénoliques du thé vert, les flavonoïdes du raisin... Les aliments aux propriétés antioxydantes et anti-inflammatoires empêchent les radicaux libres d'agir et en plus limitent l'inflammation qui augmente les radicaux libres. Mais sont ces aliments anti-cancer aux vertus antioxydantes et anti-inflammatoires ? Principalement des fruits et légumes, surtout ceux qui sont les plus colorés et donc qui contiennent le plus de pigments antioxydants : fruits rouges, crucifères (brocolis, chou, betterave, carotte, tomate, raisin, prune...). Les aliments anti-cancer, ce sont aussi des épices aux vertus antioxydantes et anti-inflammatoires et en particulier le curcuma, le gingembre, la cannelle, le poivre. Le thé vert riche en antioxydants a aussi des effets préventifs du cancer.

À l'inverse, une alimentation déséquilibrée serait à l'origine de 19 000 nouveaux cas de cancers par an, selon l'Inca. Dans le cas du cancer colorectal, le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a classé la consommation de viandes transformées (dont la charcuterie) comme cancérogène pour l'homme (Groupe 1) et la consommation de viandes rouges comme probablement cancérogène (Groupe 2A). Aussi, il est recommandé de limiter la consommation de viandes rouges à moins de 50 g par semaine (c'est à steak pesé entre 100 et 150 g), de privilégier la volaille et d'alterner avec poissons, œufs et légumes secs, et de limiter la consommation de charcuteries à moins de 150 g par semaine.

1/9 - L'ail

Les propriétés anticancéreuses de l'ail semblent essentiellement liées à un de ses composés, l'alline qui se transforme en alliline, un composé soufre volatil et aromatique, lorsqu'une gousse est écrasée. L'alliline semble capable d'inhiber les facteurs de croissance des substances potentiellement cancérogènes mais aussi de freiner la croissance des cellules cancéreuses et de les pousser au suicide (apoptose). L'ail aurait tout particulièrement un effet préventif des cancers colorectaux et gastriques.

2/9 - Les carottes

La vitamine A a un effet protecteur des cancers du poumon, de la peau et du sein grâce à la pré-



sence de bêta-carotène, un puissant antioxydant.

3/9 - Les brocolis

Le brocoli, comme l'ensemble des légumes crucifères (choux de Bruxelles, chou, navet, radis...) possèdent deux nutriments (indol-3-carbinol et sulforafane) particulièrement abondants dans les brocolis et choux de Bruxelles qui contribuent à évacuer les substances cancérogènes avant qu'elles ne fassent des dégâts dans l'organisme. La consommation de crucifères aurait un effet protecteur contre tous les cancers.

4/9 - Le curcuma

La substance active du curcuma, la curcumine, possède des propriétés antioxydantes et anti-inflammatoires puissantes. La curcumine favorise l'auto-destruction des cellules cancéreuses et inhibe leur prolifération. Afin d'augmenter sa biodisponibilité (pour que l'organisme l'absorbe plus facilement) il est recommandé de le consommer avec une petite quantité de poivre et de graisse comme un peu d'huile d'olive.

5/9 - Les fruits rouges

Les fruits rouges (fraises, framboises, myrtilles, mûres, canneberges...) sont recommandés. Les fraises et les framboises contiennent en effet de l'acide ellagique, un polyphénol qui anéantit les enzymes impliquées dans le processus de vascularisation des tumeurs cancéreuses. Les baies violettes comme les myrtilles contiennent d'autres polyphénols qui bloquent la croissance des cellules tumorales.

6/9 - La grenade

Deux éléments de ce fruit ont des propriétés

antioxydantes qui agissent en prévention du cancer : les graines riches en anthocyanosides et la peau du fruit qui contient de la punicalagine. La grenade et son jus pourraient interférer avec le développement de certains cancers, en particulier le cancer de la prostate, le cancer du sein et le cancer du côlon.

7/9 - Le thé vert

Le thé vert serait capable de réduire le risque d'apparition de certains cancers (sein, côlon, peau, vessie, prostate...) grâce à sa richesse antioxydante : en polyphénols, mais aussi en catéchines et plus particulièrement en d'épigallocatechine-gallate (EGCG), qui réduit la croissance des nouveaux vaisseaux nécessaires au développement des tumeurs et des métastases.

Attention, il est préférable de laisser refroidir son thé avant de le consommer : la consommation régulière de boissons très chaudes (à plus de 65 degrés) augmente le risque de développer un cancer de l'oesophage.

8/9 - Le fenouil

Les feuilles, les bulbes et les graines de fenouil contiennent des antioxydants notamment des flavonoïdes en quantité non négligeable.

Le fenouil contient en outre des composés bio actifs qui permettraient d'empêcher la multiplication des cellules cancéreuses.

9/9 - Les tomates

Les tomates sont connues pour avoir des effets dans la prévention du cancer. Cet effet s'explique par la présence de lycopène, un pigment de la famille des caroténoïdes extrêmement antioxydant. Le lycopène réduirait surtout les risques de cancer de la prostate.

SOUDAN Le SG de l'ONU salue la signature de l'accord de paix

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a salué l'accord de paix signé samedi entre le gouvernement de transition du Soudan et des mouvements rebelles lors d'une cérémonie à Juba, la capitale du Soudan du Sud.

"La signature de l'accord de paix de Juba signale le début d'une nouvelle ère pour le peuple du Soudan", s'est félicité M. Guterres, dans un message vidéo. Le SG de l'ONU a indiqué que la signature de cet accord "représente une étape majeure sur le chemin pour atteindre une paix durable et un développement inclusif, félicitant les signataires pour avoir œuvré envers l'objectif commun de la paix", malgré les difficultés posées par la pandémie de Covid-19.

Il a également salué le gouvernement du Soudan du Sud pour avoir facilité ces négociations "dans des circonstances difficiles".

Cette cérémonie a "un sens particulier pour le peuple du Darfour, offrant de l'espoir pour un avenir plus pacifique et prospère", a encore dit M. Guterres, soulignant que les Nations unies "sont fières d'avoir soutenu le chapitre des pourparlers consacré au Darfour à travers sa Mission conjointe avec l'Union Africaine (MINUAD) dans cette région de l'ouest du Soudan". "Maintenant, il est important que l'accord se traduise par des améliorations tangibles dans la vie des gens", a insisté le secrétaire général onusien.

L'accord de paix comprend des protocoles portant sur les arrangements sécuritaires, le partage du pouvoir et des richesses, la compensation des personnes déplacées et des réfugiés, la propriété des terres ainsi que la réalisation de la justice et du développement.

Depuis octobre 2019, le Soudan du Sud fait office de médiateur entre le gouvernement et les mouvements armés soudanais des régions du Darfour, du Kordofan du Sud et du Nil bleu.

SÉNÉGAL Un violent incendie ravage un marché historique de Dakar

Un violent incendie a ravagé dans la nuit de samedi à dimanche un marché historique de Dakar spécialisé dans la brocante et les boîtes, baptisé Parc Lambaye, rapportent dimanche des médias.

"Il n'y a pas eu de morts, seulement des dégâts matériels", ont déclaré les secours toujours présents sur place, notamment les pompiers armés de lances à eau près de tas de gravats fumants.

Le feu s'est déclaré tard samedi, ont-ils précisé. L'origine de l'incendie n'est pas encore connue. Métropole ouest-africaine de quelque 3,5 millions d'habitants, Dakar est régulièrement touchée par des incendies, en particulier dans les marchés.

APS

SAHARA OCCIDENTAL Un Comité argentin dénonce le rapport de DHSF (Droits de l'Homme sans frontières)

Le Comité Argentin d'Amitié avec le Peuple Sahraoui a dénoncé le rapport mensonger de DHSF (Droits de l'Homme sans frontières), une organisation à la solde du Maroc qui utilise la question des droits de l'homme pour s'attaquer au Front Polisario.

"Loin de lutter pour la défense des droits humains, l'organisation DHSF, applaudit ceux qui les piétinent et les violent au quotidien, à l'instar du Maroc, pays usurpateur qui occupe illégalement les territoires sahraouis depuis près d'un demi-siècle" a réagi le Comité argentin qui dit être dans "l'obligation" de répondre aux allégations colportées par cette ONG, relayées par certains médias.

Dans les observations qu'il a apportées, le Comité souligne que le Front Polisario, "loin d'être une organisation terroriste (...) incarne légitimement la représentation du Peuple sahraoui et est, par conséquent, l'unique interlocuteur valable, reconnu par l'Organisation des Nations Unies pour traiter de tous les sujets inhérents au référendum d'autodétermination, qui n'a pu se concrétiser à ce jour".

Il rappelle dans ce sens, qu'en tant que repré entant authentique du peuple sahraoui et défenseur de ses intérêts, le Front Polisario est reconnu par l'Union Africaine, la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) étant l'un de ses fondateurs et un membre actif, reconnu par de nombreux pays à travers le monde.

Et d'ajouter: "les forces d'occupation de l'Etat usurpateur, à savoir le Royaume du Maroc, s'appliquent à commettre au quotidien des actes de violence



qui représentent des atteintes flagrantes" aux droits des sahraouis, dont le seul tort est d'exiger l'organisation, d'un référendum d'autodétermination".

Le Comité cite, à ce titre, le cas de l'activiste reconnue en faveur de l'indépendance du peuple sahraoui Aminatou Haïdar, qui a été victime, à maintes reprises, des forces répressives de la Monarchie marocaine.

La militante a pâti d'années d'emprisonnement de manière injustifiée, rappelle-t-il encore.

Répliquant aux allégations mensongères de DHSF, le Comité argentin d'amitié avec le peuple sahraoui affirme qu'il "n'existe aucune source fiable qui soit à même de corroborer ou d'accorder du crédit aux allégations selon lesquelles le Front Polisario ait poursuivi un quelconque sahraoui pour des délits d'opinion".

S'agissant de l'Algérie, le Co-

mité précise qu'elle a "accédé à l'indépendance suite à une guerre révolutionnaire et dans laquelle elle a perdu plus d'un million de ses enfants, elle soutient et défend de manière franche et engagée le droit à l'autodétermination des peuples à travers le monde entier".

"Le fait d'avoir accepté sur son territoire des milliers de réfugiés sahraouis persécutés et chassés par le napalm et les mines antipersonnel disséminées par l'envahisseur qui en plus, a procédé à la construction du mur fortifié miné et militarisé de 2700 KM, le plus long et le plus infâme au monde, est le meilleur fait qui témoigne de la solidarité agissante de l'Algérie avec les peuples opprimés", souligne-t-il dans sa réponse à la pseudo ONG.

Il ajoute que contrairement à ce que certains mercenaires de la plume laissent entendre,

s'agissant de leur engagement intéressé en faveur des thèses marocaines, en faisant valoir une proximité d'idées avec celles portées par "Les Mères de la Place de Mai", il est utile de noter que Mme.

Nora Cortinas, éminent membre de cette organisation et militante infatigable mondialement reconnue pour sa défense des droits humains a, en guise de soutien franc et effectif à la cause sahraouie, participé à de nombreuses occasions à diverses activités en faveur de l'autodétermination du peuple sahraoui". C'est ainsi, poursuit le Comité, qu'elle s'est rendue aux camps de réfugiés et qu'elle a participé aux conférences internationales de solidarité avec la lutte du peuple sahraoui.

Enfin, le Comité se "réjouit à l'idée de savoir que de nouvelles organisations (à l'instar de DHSF) s'intéressent au respect des droits de l'Homme dans la région, ce qui est en principe de nature à aider à ce que le mandat de la Minurso (Mission des Nations Unies pour le Référendum au Sahara Occidental) puisse être élargi aux questions relatives aux violations des droits humains". Pour le Comité il faut en "finir avec la honte due au fait d'être l'unique mission de son genre qui ne soit pas dotée desdites attributions, et ce en raison de la ferme opposition de la monarchie marocaine et de la France".

LIBYE Une visioconférence ministérielle pour consolider une solution globale

Les pays présents lors de la Conférence de Berlin sur la Libye se réunissent lundi au niveau ministériel afin de renouveler leur engagement en faveur d'une solution globale qui permettrait le retour à la paix dans ce pays en proie à des violences depuis 2011.

La visioconférence de haut niveau qui se tiendra en marge de la 75e session de l'Assemblée générale des Nations Unies sous la conduite du ministre des Affaires étrangères allemand, Heiko Maas, et le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, verra la participation de l'ensemble des pays ayant pris part à la conférence de Berlin 1, dont l'Algérie.

La réunion, comme l'a confirmé Günter Sautter, ambassadeur adjoint de l'Allemagne à l'ONU, vient à un "moment crucial", alors que "des développements encourageants en Libye" ont été constatés récemment.

L'Allemagne qui a souhaité un "message fort" lundi a indiqué qu'elle allait demander que "tous renouvellent leurs engagements pris en début d'année et surtout les appliquent".

Sa délégation à New York a dit espérer "la cessation des violations continues et flagrantes de l'embargo sur les armes", imposé à la Libye en 2011, ainsi que le renforcement du rôle de l'ONU comme "médiateur clé du dialogue politique en Libye".

Le sommet sera aussi l'occasion d'évaluer le respect par les parties prenantes des engagements à mettre en œuvre les conclusions de la première Conférence de Berlin, entérinées par le Conseil de sécurité. La Conférence de Berlin 1 - qui s'est tenue avec la participation de 12 pays, dont l'Algérie, et de 4 organisations internationales et ré-

gionales - a abouti à une déclaration finale à travers laquelle un appel a été lancé pour renforcer la trêve en Libye et travailler de manière constructive dans le cadre de la Commission militaire mixte (5 + 5), pour parvenir à un cessez-le-feu dans le pays. Les parties se sont engagées, en outre, à la cessation des attaques contre les installations pétrolières, la formation de forces militaires libyennes unifiées et l'interdiction de fournir des armes à la Libye.

Des progrès "encourageants"

La tenue de cette visioconférence intervient quelques jours après les consultations interlibyennes, tenues du 7 au 9 septembre dernier à Montreux, en Suisse, qui ont favorisé la reprise du dialogue politique facilité par l'ONU, ouvrant ainsi la voie à la phase de "solution globale".

Les belligérants libyens ont pu mettre de côté leurs différends et leurs désaccords de longue date au profit d'une solution interlibyenne, portant notamment sur la considération d'une "phase préparatoire" au règlement général de la crise.

Ils ont convenu, de considérer la "phase préparatoire à une solution globale" comme un délai pour préparer les conditions appropriées pour la tenue des élections législatives et présidentielles dans un délai ne dépassant pas 18 mois, et sur la base d'une disposition constitutionnelle convenue. Dans les jours ayant suivi la réunion de Montreux, le président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'union nationale (GNA) libyen Fayez al-Sarraj a annoncé être prêt à quitter ses fonctions au plus tard fin octobre pour céder la place à un nouvel exécutif issu de pourparlers interlibyens

visant à parvenir à une issue politique à la crise que connaît le pays depuis dix ans.

Depuis le début de la crise, l'Algérie s'est engagée dans une démarche politique pour résoudre le conflit en Libye, qui repose principalement sur le respect de la souveraineté des Etats et le rejet de l'ingérence dans leurs affaires intérieures, en accordant la priorité aux solutions pacifiques et aux options diplomatiques.

À cet égard, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de sa participation aux travaux de la Conférence de Berlin 1, a appelé la communauté internationale à "assumer ses responsabilités en imposant le respect de la paix et de la sécurité en Libye, que l'Algérie refuse de porter atteinte à son unité nationale et à la souveraineté de ses institutions".

Il a également souligné la nécessité d'élaborer une "feuille de route claire qui comprend la stabilisation de la trêve et la cessation de l'approvisionnement des parties libyennes en armes pour élargir le spectre de la guerre de toute la région, et d'inviter les parties libyennes à la table des négociations pour résoudre la crise par le dialogue et par des moyens pacifiques".

En mai 2014, l'Algérie a lancé la mise en place du mécanisme des pays voisins de la Libye, qui a tenu sa première réunion en Algérie, et en mars 2015, elle a accueilli plusieurs cycles de dialogue entre les dirigeants des partis politiques libyens dans le cadre du dialogue supervisé par les Nations Unies. La dernière réunion du Mécanisme des pays voisins libyens s'est tenue le 23 janvier et depuis, l'Algérie a poursuivi ses efforts pour aider les Libyens à surmonter la crise qui frappe leur pays.

PALESTINE Consultations la semaine prochaine à l'ONU sur une conférence de paix

Le représentant de l'Etat de Palestine auprès des Nations Unies, Riyad Mansour, a indiqué dimanche que des consultations séparées sont prévues la semaine prochaine avec le Secrétaire général de l'organisation, Antonio Guterres et d'autres membres du Conseil de sécurité pour discuter de l'initiative du président palestinien Mahmoud Abbas de tenir une conférence internationale de paix.

M. Mansour a déclaré à la radio "Voix de la Palestine" que "les six principaux comités de l'Assemblée générale des Nations Unies commenceront leurs travaux la semaine prochaine et qu'ils auront des résolutions en faveur de la Palestine".

Mansour a en outre évoqué le discours de la délégation allemande lors de l'Assemblée gé-

nérale de l'ONU, au cours duquel "le secrétaire général des Nations unies a appelé à des consultations pour lancer l'idée de tenir une conférence internationale de paix proposée par le président Mahmoud Abbas". Le diplomate palestinien a déclaré que l'Allemagne, la Chine et la Russie avaient exprimé leur volonté de participer en tant que "parties à la conférence".



AFGHANISTAN

Huit morts dans une attaque visant un gouverneur

Huit personnes sont mortes dans une attaque-suicide visant le gouverneur d'une province afghane, lundi, ont déclaré des responsables. "Un kamikaze a percuté avec son véhicule rempli d'explosifs le convoi de Rahmatullah Yarmal, le gouverneur de la province de Laghman dans l'Est. Quatre de ses gardes du corps et quatre civils

ont été tués, et 28 blessés", a déclaré aux médias son porte-parole Assadullah Daulatzai. Si le gouverneur s'en est sorti sain et sauf, la plupart des blessés sont des civils, a précisé M. Daulatzai. Tareq Arian, porte-parole du ministère de l'Intérieur, a confirmé ce bilan. L'attaque intervient alors que M. Ghani est parti lundi pour le Qatar afin d'y rencontrer

des responsables locaux, trois semaines après l'ouverture de Doha pour parler de paix "historiques" entre Kaboul et les talibans. Les négociations de paix, qui ont débuté le 12 septembre, visent à mettre fin à un conflit déjà vieux de 19 ans, mais ont été ralenties par des désaccords, notamment sur le code de conduite qui encadrera ces discussions.

ARABIE SAOUDITE

Reprise limitée du petit pèlerinage musulman (Omra)

Des fidèles musulmans sont retournés dimanche à La Mecque pour effectuer la Omra, le petit pèlerinage, entouré de strictes mesures de précaution après sept mois d'interruption en raison de la pandémie de Covid-19.

Par petits groupes encadrés par des soignants veillant au respect du port du masque et des règles de distanciation physique, ces fidèles ont commencé à effectuer le "tawaf", consistant à faire sept fois le tour de la Kaaba, construction cubique vers laquelle se tournent les musulmans pour prier qui trône au milieu du patio de la Grande mosquée de La Mecque. "C'est avec une émotion particulière (que je vois) le site saint ouvrir ses portes de nouveau", a affirmé Mohammed Raafat, un pèlerin égyptien. "C'était un triste cauchemar de ne pas avoir vu le site saint pendant des mois", a-t-il ajouté.

Le petit pèlerinage peut être effectué toute l'année contrairement au hajj, le grand pèlerinage limité dans le temps. Il attire annuellement des millions de fidèles

venant du monde entier.

"Dans une atmosphère de foi (...), le premier groupe de fidèles a commencé le (petit) pèlerinage au milieu des mesures de précaution prévues", a annoncé dimanche le ministère du Hajj et de la Omra sur Twitter. En raison de la pandémie, les autorités saoudiennes ont décidé de relancer le petit pèlerinage en trois étapes avec des mesures destinées à empêcher, comme pendant le hajj organisé fin juillet, toute contamination. Dans un premier temps, seuls 6.000 Saoudiens et résidents étrangers seront autorisés, chaque jour à partir de dimanche, à effectuer ce pèlerinage.

Les 6.000 fidèles seront divisés en 12 groupes pour permettre la fluidité de mouvement et assurer le respect de la distanciation physique lors des circonvolutions autour de la Kaaba, a expliqué le ministre du Hajj, Mohammed Benteen la semaine dernière à la télévision saoudienne. Le 18 octobre, le nombre de fidèles (Saoudiens et résidents étrangers) autorisés

à effectuer le petit pèlerinage sera porté à 15.000 par jour et 40.000 autres seront admis dans la Grande mosquée pour les prières quotidiennes.

Les fidèles venant de l'étranger seront eux autorisés à partir du 1er novembre, quand le nombre de pèlerins admis s'élèvera à 20.000 par jour et celui des personnes autorisées à effectuer les prières à 60.000.

Les pays d'origine des pèlerins étrangers seront sélectionnés par le ministère de la Santé sur la base de l'évolution de la pandémie de Covid-19. La décision de reprendre la Omra a été prise pour répondre aux vœux "des musulmans du pays et de l'étranger" de pouvoir se rendre dans leurs lieux saints, avait expliqué le ministère de l'Intérieur.

Un retour à la normale ne sera décidé qu'une fois que les autorités compétentes auront conclu que "tout risque (de contamination) est définitivement écarté", avait-il ajouté. Les fidèles ne pourront pas toucher, comme ils en ont l'habitude, la Kabaa

et la Grande mosquée sera stérilisée régulièrement tous les jours, avant et après le passage de chaque groupe.

Lors du dernier hajj, seuls une dizaine de milliers de fidèles résidant en Arabie saoudite ont pu effectuer ce rite contre 2,5 millions de participants venus du monde entier en 2019.

Cette réduction drastique du nombre de pèlerins et les restrictions sanitaires ont permis aux autorités de proclamer qu'il n'y avait eu aucune contamination lors du grand pèlerinage, qui n'a rien rapporté au royaume alors qu'il génère habituellement des milliards de dollars par an. L'Arabie saoudite, dont l'économie pâtit des conséquences de la pandémie mais aussi de la chute des prix du pétrole, est le pays du Golfe le plus touché par le nouveau coronavirus. Dimanche, le pays a enregistré 336.387 cas, dont 4.875 décès, mais les autorités se félicitent depuis quelques jours de la baisse quotidienne des cas recensés alors que d'autres pays font face à une courbe ascendante.

FRANCE-TURQUIE

La Turquie critique un projet de loi français contre le "séparatisme islamiste"

La Turquie a critiqué dimanche un projet de loi français visant à défendre la valeur cardinale qu'est la laïcité en France face au "séparatisme islamiste".

"Nous pensons que l'état d'esprit (présent) derrière ce projet de loi conduira à de graves conséquences plutôt qu'à réduire les problèmes de la France", a réagi le ministre turc des Affaires étrangères dans un communiqué.

Il serait plus adéquat d'opter pour

un discours constructif (...) que pour une perspective orientée vers la sécurité sur les questions religieuses", a poursuivi la diplomatie turque.

Le ministère a en outre fait part d'inquiétudes, d'après lui largement répandues, selon lesquelles de telles mesures ne feraient qu'exacerber la xénophobie, le racisme et l'islamophobie grandissants en Europe.

Le président Emmanuel Macron a

présenté vendredi son plan d'action contre le "séparatisme islamiste" à l'œuvre selon lui en France, annonçant plusieurs mesures, particulièrement dans le domaine de l'éducation.

Un projet de loi comprenant ces différentes mesures sera présenté le 9 décembre en conseil des ministres et visera à renforcer la laïcité et à consolider les principes républicains.

NAGORNY KARABAKH Bakou réclame le retrait arménien, les frappes s'intensifient

L'Azerbaïdjan a réclaté dimanche le retrait arménien du Nagorny Karabakh où les bombardements sur les zones urbaines se sont intensifiés, suscitant l'inquiétude pour les civils, au huitième jour de combats entre forces séparatistes arméniennes et armée azerbaïdjanaise.

"Je n'ai qu'une seule condition" pour un cessez-le-feu, a déclaré le président azerbaïdjanais Ilham Aliyev, dans un discours télévisé à la nation, diffusé dans la soirée.

"Les forces armées (arméniennes, ndr) doivent quitter nos territoires", a-t-il lancé, demandant également que le Premier ministre arménien Nikol Pashinian "présente ses excuses devant le peuple azerbaïdjanais" et "dise que le Karabakh, ce n'est pas l'Arménie".

Tout au long de la journée, les deux camps ont multiplié les déclarations bellicieuses tandis que les bombardements se sont intensifiés, visant notamment la capitale indépendantiste Stepanakert ainsi que la deuxième ville d'Azerbaïdjan, Gandja.

Face à "la hausse du nombre de victimes au sein de la population civile", le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov a exprimé sa "préoccupation" et réitéré son appel à "un cessez-le-feu au plus vite".

Depuis vendredi, Stepanakert est la cible de frappes d'artillerie, forçant la population à se terrer.

Dimanche, les tirs de roquettes d'intensité redoublée ont touché son centre et la périphérie, selon des correspondants de presse.

Dans l'après-midi, Choucha, une ville de 4.000 habitants, a été à son tour atteinte par des tirs azerbaïdjanais.

Le dirigeant du Nagorny Karabakh, Araiik Haroutiounian, a annoncé qu'en représailles aux frappes sur Stepanakert, des infrastructures militaires installées dans les "grandes villes" d'Azerbaïdjan, situées à une plus grande distance du front, avaient été prises pour cible.

Dans la soirée, les combats se poursuivaient "sur toute la ligne de front", l'armée du Nagorny Karabakh ayant repoussé une nouvelle offensive azerbaïdjanaise, selon la porte-parole du ministère arménien de la Défense, Chouchan Stepanian.

Les séparatistes ont annoncé dimanche avoir "détruit" l'aéroport de la deuxième plus grande agglomération azerbaïdjanaise, Gandja, ce que l'Azerbaïdjan a démenti, affirmant que des civils avaient été tués.

D'autres villes azerbaïdjanaises ont été frappées, selon Bakou : Horadiz, Beylagan et Terter. Azerbaïdjanais et Arméniens, qui démentent systématiquement les succès militaires non notés par le camp ennemi, s'accusent aussi mutuellement de viser des civils.

Le Nagorny Karabakh, majoritairement peuplé d'Arméniens, a fait sécession de l'Azerbaïdjan à la chute de l'URSS, entraînant une guerre au début des années 1990 qui a fait 30.000 morts.

Le front y est quasiment gelé depuis malgré des heurts réguliers. Les deux camps s'accusent de la reprise des hostilités le 27 septembre, une crise parmi les plus graves, sinon la plus grave, depuis le cessez-le-feu de 1994, faisant craindre une guerre ouverte entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

Le bilan des morts, toujours très partiel Bakou ne communiquant pas ses pertes militaires, s'est alourdi à 251 : 209 combattants séparatistes, 18 civils du Karabakh et 24 civils azerbaïdjanais. Mais chaque partie affirme avoir tué plus de deux mille soldats ennemis.

ÉCRITURE DE L'HISTOIRE

Débat à Alger sur l'école algérienne pour l'écriture de l'histoire

Une conférence sur l'école algérienne pour l'écriture de l'histoire et les difficultés liées à ce domaine de recherche, dédiée à la mémoire de l'historien et universitaire Abdelmadjid Merdaci récemment disparu, a été animée dimanche à Alger par les historiens, Fouad Soufi et Djamel Yahiaoui.

Tenue dans le cadre de la manifestation "La rentrée culturelle" lancée le 26 septembre dernier par le ministère de la Culture et des Arts, la rencontre s'est déroulée à la Bibliothèque nationale d'El Hamma, devant un public très peu nombreux.

L'historien, spécialiste du mouvement national algérien et chercheur associé au Centre de recherches en anthropologie sociale et culturelle (Cras), Fouad Soufi a d'abord déploré, l'absence de "manuels et revues" spécialisés encadrés par des professeurs, les difficultés à accéder aux "archives nationales" et la négligence des "sciences archéologiques".

Soulignant la nécessité d'avoir "une méthode" qui puisse permettre une vision scientifique et objective des événements et contenus à traiter, l'historien-chercheur a regretté le manque de visibilité quant au travail des historiens.

Fouad Soufi a rappelé que la pé-

riode de l'"histoire ancienne" et celle de la "guerre de libération nationale" sont les seules dont parlent les historiens, alors que les périodes intermédiaires sont "aussi importantes" car elles ont vu se former des "mouvements extraordinaires des peuples".

De son côté, l'historien-chercheur et actuel directeur du Centre national du livre (Cnl), Djamel Yahiaoui, affirmant que l'histoire, "point de rencontre de tous les algériens", était devenue "le domaine de tous", a rappelé que l'"idéologie coloniale a empêché l'émergence d'une écriture de l'histoire par des plumes proprement algériennes".

"La tradition orale comme seul véhicule social des faits, le combat entre différentes tendances politiques, l'occupation de pans entiers de l'histoire pour servir des intérêts étroits, l'utilisation de l'histoire comme fonds de commerce, ou encore l'exclusion", sont autant d'entraves pour l'émer-



gence d'une école pour l'écriture de l'histoire que le conférencier a évoqué.

Djamel Yahiaoui a conclu en insistant sur la nécessité de "décoloniser l'histoire" et revenir vers les historiens algériens qui rappellent, a-t-il souligné, que pour rendre compte d'un quelconque fait qui s'est déroulé dans le passé, il faut "jouir d'une totale liberté d'écrire".

La manifestation "La rentrée culturelle" se poursuit jusqu'au 7 octobre avec encore au programme des conférences sur l'histoire et la littérature.

ETATS UNIS

La 2^e plus grande chaîne de cinémas envisage de fermer toutes ses salles

Regal Cinemas, la deuxième plus grande chaîne de cinémas des Etats-Unis, envisage de fermer toutes ses 543 salles dans le pays en raison des pertes de revenus continues dues à la pandémie de COVID-19.

La société mère britannique de Regal, Cineworld, a déclaré dimanche envisager de fermer ces cinémas. Cependant, "cinquante salles Regal devraient continuer à fonctionner pendant le week-end".

"Nous pouvons confirmer que nous envisageons la fermeture temporaire de nos cinémas britanniques et américains, mais aucune décision définitive n'a encore été prise.

Lorsque ce sera le cas, nous informerons tout le personnel et les clients dès que possible", a tweeté Cineworld. Aux Etats-Unis, Regal est la deuxième chaîne après AMC avec 7.155 écrans dans 543 cinémas de 42 Etats.

Ils ont fermé à la mi-mars en raison de la pandémie, et ont rouvert là où ils le pouvaient juste avant la sortie du blockbuster "Tenet" de Warner Bros.

Deadline, un des principaux sites d'information de l'industrie du divertissement en ligne, a rapporté dimanche que le cinéma local a été frappé non seulement par une baisse du nombre de spectateurs qui hésitent à aller voir des films, mais aussi par des studios qui continuent à retarder la sortie de grandes œuvres en raison de la pandémie de nouveau coronavirus.

Cette évolution est survenue peu après qu'Universal et MGM aient annoncé que la sortie du dernier James Bond, "No Time To Die" ("Mourir peut attendre"), serait reportée à avril 2021. De grandes chaînes comme Regal comptent sur de telles superproductions pour poursuivre leurs activités.

MODE

A 81 ans, le créateur Kenzo meurt des suites du Covid-19

Le monde de la mode a perdu dimanche, en pleine Fashion week parisienne, une de ses légendes: le Japonais Kenzo est décédé à 81 ans des suites du Covid, après une longue carrière en France où il a imposé son style graphique et floral.

Kenzo Takada était le premier styliste japonais à s'être imposé à Paris, où il a fait toute sa carrière et a rendu célèbre son prénom.

Lui qui avait vendu en 1993 sa marque de vêtements au géant LVMH et s'était retiré de la mode six ans plus tard restera connu pour son attachement à la couleur et sa déclinaison à l'infini du métissage, pas seulement de l'Extrême-Orient et de la France, mais aussi de l'Afrique.

Gardant son look d'éternel adolescent, le créateur était sorti d'une retraite de vingt ans, en début d'année, pour lancer une ligne de design.

Il s'est éteint le dimanche 4 octobre 2020 à l'Hôpital américain de Neuilly-sur-Seine des suites du Covid-19", a indiqué un porte-parole, dans un communiqué dimanche.

"Aujourd'hui, son optimisme, sa joie de vivre et sa générosité restent les piliers de notre maison.

Il manquera beaucoup et laissera un souvenir impérissable", a écrit sur Twitter la maison Kenzo à propos de son fondateur.

"Avec ses coupes inventives, ses inspirations multiculturelles et ses imprimés teintés d'exotisme, Kenzo a indéniablement participé à l'écriture d'une nouvelle page de la mode, au confluent de l'Orient et de l'Occident", a souligné dans un communiqué la Fédération de la haute couture.

Né le 27 février 1939 à Himeji près d'Osaka, Kenzo Takada se passionne pour le dessin et pour la couture, enseignée à ses soeurs, mais interdite aux garçons. Chassé de son appartement de Tokyo par les Jeux olympiques après ses études de stylisme, il embarque à Yokohama sur un paquebot en novembre 1964. Il arrive en France le 1er janvier 1965, dans le port de Marseille, et monte vers Paris, qui le fascine.

APS

FESTIVAL PORTAIL NUMÉRIQUE DU COURT-MÉTRAGE D'ANNABA

Le film néo-zélandais "Varayame's feet" remporte le premier prix

Le film "Varayame's feet" (Les pieds de Varayame) de la réalisatrice néo-zélandaise, Sarah Graham Read a remporté le premier prix, "le portail d'or" du Festival portail numérique du court-métrage dans son édition de septembre 2020, a-t-on appris, dimanche du chargé de communication de ce festival, Slimane Refas.

Le deuxième prix de ce festival virtuel mensuel, "le portail d'argent" a été décerné au court métrage

"Handful of dates" (Poignée de dattes) du réalisateur américain Hachem Hassan, alors que le film "Cinco Reyes" (Cinq Rois) de l'espagnol Alberto Pons, s'est emparé du troisième prix "le Portail de bronze".

Le jury du Festival a accordé une mention spéciale au film iranien "Nomad" d'Imad Selmniane et "Au joueur de dominos" du néerlandais Hakim Traidia et au court métrage "meilleur prix" de l'irakien Oua-

hidi Kafri. Le prix du public a été décerné à "Salade familiale" de la française Adélaïde Nicvert. Le prix du jury a été remis à l'italien David Melini pour son court métrage "Lion", a indiqué la même source. Lancée en avril dernier par la direction locale de la culture avec le concours de la maison de la culture Mohamed Bou-diaf et plusieurs associations artistiques, ce festival a enregistré pour sa sixième édition la participation de

41 courts-métrages réalisés par des cinéastes amateurs représentant 18 pays. Par ailleurs, des ateliers de formation aux métiers du cinéma ont été organisés sur les réseaux sociaux au profit de jeunes cinéastes amateurs sous la houlette de spécialistes et de professionnels du 7ème art.

Le Festival portail numérique du court-métrage d'Annaba est organisé sous forme d'éditions mensuelles, rappelle-t-on.

EGYPTE

Arrestation d'une journaliste après avoir enquêté sur des manifestations

Les autorités égyptiennes ont arrêté une journaliste alors qu'elle enquêtait sur les suites de récentes manifestations de petite ampleur dans un village près de Louxor, dans le Sud de l'Egypte, ont indiqué son avocat et son employeur cités par des médias locaux.

Basma Mostafa a été déférée au parquet dimanche après avoir disparu la veille alors qu'elle effectuait un reportage dans un village près de Louxor.

Elle s'intéressait à la mort d'un

homme qui aurait été tué par la police pendant des manifestations d'ampleur limitée en septembre, selon un journal électronique local.

"Le parquet a ordonné qu'elle reste en détention pendant 15 jours dans l'attente d'investigations sur des chefs d'accusation d'appartenance à un groupe terroriste et de diffusion de fausses nouvelles", a expliqué son avocate, Hala Doma, sur Facebook dimanche soir.

Des dizaines d'Egyptiens ont participé à des manifestations de faible

ampleur en septembre, selon des vidéos partagées sur les réseaux sociaux, en particulier par des sympathisants des Frères musulmans, organisation interdite en Egypte.

Ces rassemblements ont eu lieu dans un contexte de colère, en particulier dans les zones rurales, face aux réformes économiques menées par le gouvernement depuis 2016 et à une campagne visant à faire cesser les constructions illégales, à l'aide notamment d'amendes aux contrevenants.

PEINTURE

Le Royal Opera House de Londres vend son tableau de Hockney pour survivre à la pandémie

Le Royal Opera House de Londres a annoncé dimanche la vente aux enchères d'une toile du peintre britannique David Hockney, en raison des difficultés financières que rencontre le secteur culturel britannique face à la pandémie de nouveau coronavirus. La vente de cette toile, un portrait de l'ancien di-

recteur de cet opéra Sir David Webster, devrait générer entre 11 et 18 millions de livres (12 à 20 millions d'euros) qui seront utilisés pour "s'assurer que les meilleurs artistes au monde puissent de nouveau revenir sur nos planches", explique Alex Beard, actuel directeur de l'établissement. Obligées de fermer pendant le confine-

ment, les institutions culturelles en général ont été durement touchées financièrement par la pandémie de Covid-19, qui a fait plus de 42.200 morts au Royaume-Uni.

Le Royal Opera House a vu ses revenus diminuer de plus de moitié depuis le début de la crise sanitaire, même si le lieu a pu rouvrir

ses portes en juin dernier, avec des spectacles sans audience et uniquement diffusés en ligne.

Outre la vente du tableau, la célèbre institution londonienne compte sur une collecte de fonds, une réduction de ses coûts, des licenciements et l'aide du gouvernement pour se remettre sur pied.

TRANSPORT

Londres interdit la plateforme indienne de VTC Ola

La régie des transports de Londres a annoncé dimanche retirer la licence accordée à la plateforme indienne de réservations de voitures avec chauffeur Ola en raison de problèmes de sécurité, infligeant un revers à l'expansion internationale de l'entreprise.

Ola continue de fonctionner le temps de l'examen d'un éventuel appel en justice, a précisé Transport for London (TfL) dans un communiqué.

L'autorité a expliqué avoir refusé d'accorder une nouvelle licence à Ola, jugée "inapte après la découverte d'un certain nombre de problèmes qui pourraient faire courir un risque à la sécurité du public".

Lancé en 2011 et engagé dans une compétition féroce avec Uber sur le marché indien, Ola avait démarré ses premières activités en Europe au Pays de Galles en 2018 et avait obtenu le droit d'exercer à Londres en février dernier.

Mais l'entreprise "a récemment informé TfL de certaines difficultés, notamment une brèche de sécurité ayant permis des chauffeurs non autorisés à effectuer plus de 10.000 voyages par l'application, a précisé la régie.

Sa grande rivale Uber a été engagée ces dernières années dans plusieurs ba-



tailles judiciaires avec la TfL.

Elle en a remporté fin septembre la dernière manche en obtenant le droit de fonctionner pendant encore 18 mois, la justice britannique rejetant la décision de la TfL de lui retirer sa licence.

L'autorité des transports

avait estimé que le système informatique ne permettait pas d'éviter que des milliers de conducteurs sans permis ne prennent en charge des passagers.

Uber, dont l'image a souffert de cas d'agressions sexuelles de chauffeur sur des passagères, a mis en place une vérification en

temps réel de l'identité des chauffeurs au Royaume-Uni.

Elle tente en outre depuis plusieurs années de rassurer ses clients, avec par exemple l'introduction d'un "bouton d'urgence" ou encore d'une ligne téléphonique pour signaler les problèmes.

CHINE-INTERNET
La Chine compte 940 millions d'internautes

Le nombre d'internautes en Chine s'élève à 940 millions en juin, soit un cinquième du total mondial, selon un rapport sur le développement d'Internet en Chine publié mardi.

Le taux de pénétration d'Internet en Chine a atteint 67%, supérieur d'environ cinq points de pourcentage à la moyenne mondiale, précise le rapport publié par le Centre de l'information du réseau d'Internet de Chine.

Les habitants dans 98% des villages pauvres de la Chine avaient accès à Internet par des câbles à fibre optique, indique le rapport, notant que l'écart numérique entre les zones urbaines et rurales a été considérablement réduit.

Les services Internet tels que l'enseignement en ligne et la consultation médicale ont un grand potentiel de développement en raison de l'influence de l'épidémie de COVID-19, d'après le rapport.

Le nombre d'utilisateurs des services d'enseignement en ligne dépasse maintenant 380 millions.

APS

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE
WILAYA D'ADRAR
DAIRA DE TIMIMOUN
COMMUNE DE TIMIMOUN

Avis d'attribution provisoire

(NIS: 095801099005039 N°:ART 01090001002 TEL N°: 049904206 FAX N° : 04990250255)

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés public.

Le président de APC de Timimoun informe l'ensemble des soumissionnaires à l'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales n°17/2019

publié au quotidien national DK NEWS le 14/03/2019 الأصوات الآخر le 14/03/2019 attribue provisoirement le projet intitulé : INTITULE DE L'OPERATION :

AMENAGEMENT ET REVETEMENT DE LA ROUTE A L'INTERIEUR DE LA CITE DES CADRES ABIDI M'HAMMED.

Comme suite :

Soumissionnaire	Montant	Délai	Observations
ETP SID AMAR AHMED	28.325.165,10 DA	05 MOIS	Moins disant

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré peut introduire un recours dans un délai de dix 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale.

DK NEWS

Anep : 2016016068 du 06/10/2020

REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE
WILAYA DE TISSEMSILT
DAIRA DE LARDJEM
COMMUNE DE LARDJEM
NIF : 095638069004228

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° : 21/2020

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de LARDJEM, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des projets suivants :

REJETEMENT DES COURS A TRAVERS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DU CYCLE PRIMAIRE 1ere Tranche

LOT N°01 : ECOLE CHAHID RAKIK AHMED
LOT N°02 : ECOLE CHAHID FOUDI AHMED
LOT N°03 : ECOLE CHAHID OUAHAB ARDELKADEB
LOT N°04 : ECOLE CHAHID HAMER MUSTAFA
Les Capacités Minimales :

01- Les soumissionnaires doivent être qualifiés en travaux bâtiment activité principale ou secondaire catégorie 02 et plus (certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité le jour de l'ouverture des plis.

Contenu du Dossier de la soumission :

Le dossier de candidature	L'offre technique	L'OFFRE FINANCIERE	OBS :
Le prix de la documentation d'une somme de 3.000,00 DA pour chaque projet La déclaration de candidature remplie, signée et datée La déclaration de probité remplie, signée et datée Les statuts pour les sociétés Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise Certificat de qualification et classification professionnels travaux bâtiment activité principale ou secondaire catégorie 02 et plus Les bilans des trois dernières années (2017, 2018 et 2019). Moyens humains, matériels et références professionnelles. Certificat d'existence série C N°20 année 2020	Une déclaration à soucrire remplie, signée et datée Planning d'exécution des travaux signé, daté et paraphé Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite «lu et accepté» Un mémoire technique justificatif (selon le formulaire ci-joint)	La lettre de soumission Le bordereau des prix unitaires (BPU) Le détail quantitatif et estimatif (DQE)	Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public (Extrait du casier judiciaire du soumissionnaire ou géant original moins de 03 mois. Copie de la carte d'immatriculation fiscale (NIF), Copie du registre de commerce électronique. Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés (CNRC) année 2019. Copie des attestations parafiscales et d'organisme de sécurité CACOBATH original. Copie de (CNAS, CASNOS) en cours de validité. Copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier moins de 03 mois) qui doit être fourni dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine et en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

Les offres doivent être déposées au secrétariat générale de la commune de LARDJEM wilaya de Tissemsilt sous une enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention : « à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - L'appel d'offres N°21/2020 - INTITULE DE PROJET »

Cette enveloppe doit comporter trois enveloppes séparées et cachetées, indiquant la

DK NEWS

dénomination de l'entreprise la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature», « offre technique » ou « offre financière » selon le cas.

La date de dépôt des offres est fixée au **vingt un (20) jour** avant **14h00** à compter de la 1ere parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation

des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique au siège de l'APC de LARDJEM le même jour à **14h00** Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Anep : 2016016080 du 06/10/2020

FINALE NBA Miami réduit l'écart contre les Lakers grâce à Butler

Le Heat de Miami, porté par un immense Jimmy Butler, a remporté (115-104) le troisième match de la finale NBA 2020 aux dépens des Los Angeles Lakers pourtant favoris, dimanche chez Disney World, réduisant l'écart à 2-1 avant leur 4e confrontation prévue mardi.

La première équipe à quatre victoires sera sacrée championne. Le Heat, dont c'est la 6e finale en 15 ans (trois ont été remportées en 2006, 2012, 2013), a réalisé un véritable exploit, en l'absence de ses deux cadres, Bam Adebayo, non remis de ses tensions cervicales, et Goran Dragić, qui souffre d'une aponévrose plantaire au pied gauche.

Il a pu compter sur son leader Jimmy Butler, une nouvelle fois au four et au moulin, en témoigne son énorme triple-double (40 pts, 11 rbd, 13 passes).

Après le match N.2, il avait enjoint les siens à ne pas abandonner, à jouer plus dur. Il a montré l'exemple et ses partenaires l'ont suivi pour parvenir à relancer cette finale. Cela s'est vu sur le parquet. Dans son sillage, Kelly Olynyk et Tyler Herro ont ajouté 17 points chacun.

Et surtout: Miami a mieux joué que son adversaire, a mis plus d'ingrédients aussi, faisant montre de l'envie de ceux qui ne veulent pas dire leur dernier mot, sous peine de rentrer très vite chez soi.

Le Heat a toujours dominé, ne laissant aux Lakers le loisir de mener que rarement et de très peu de points.

Ils n'ont fait illusion que grâce à l'implication encore totale de LeBron James, qui a encore tuteuré le triple-double (25 pts, 10 rbd, 8 passes).

Le "King" a tenu la maison quand Anthony Davis vivait une première période catastrophique, perdant 5 ballons, prenant 3 fautes assez tôt, ce qui a de surcroît limité son temps de jeu et perturbé le bon déroulement du plan offensif des Lakers.

En seconde période, "AD" s'est réveillé (15 points) mais pas autant qu'il aurait fallu, tant et si bien qu'il a été loin de ses standards habituels.

Et cela a fait la différence sur le plan comptable. L'heure n'est pas encore aux doutes côté L.A., mais ce revers résonne comme un avertissement tant les Californiens ont manqué d'énergie et d'application parfois.

NFL

Le choc Patriots-Chiefs reporté à lundi à cause du coronavirus

Le choc entre les Kansas City Chiefs, vainqueurs du dernier Super Bowl, et les New England Patriots, prévu dimanche, a été reporté à lundi, a annoncé la NFL, après que plusieurs joueurs, dont le quarterback des Patriots Cam Newton, ont été testés positifs au coronavirus.

"Des tests supplémentaires effectués ces derniers jours par les joueurs et autres membres des deux équipes ne sont pas revenus positifs", a déclaré la ligue professionnelle de football américain, pour justifier sa décision.

"Les clubs ont également travaillé en étroite collaboration avec la NFL, le syndicat des joueurs (NFLPA) et des experts en maladies infectieuses pour effectuer la recherche des cas contacts", a ajouté l'instance.

A moins que de nouveaux cas positifs se déclarent, New England se rendra donc à Kansas City lundi pour jouer.

Ce sera sans Newton, placé sur la liste des indisponibles en raison du Covid-19, tout comme le quarterback réserviste des Chiefs, Jordan Ta'amu.

Dimanche, le match des Saints de La Nouvelle-Orléans a été maintenu à Detroit, après avoir failli être reporté.

Le joueur des Saints Michael Burton a finalement été autorisé à jouer après que son premier test positif samedi s'est avéré être un faux positif.

Les tests administrés sur les supposés cas contacts de Burton ont été négatifs, tout comme un dernier test subi par le joueur lui-même.

Néanmoins, deux matches ont été reportés ce week-end, puisque outre Chiefs-Patriots, celui entre les Tennessee Titans et les Pittsburgh Steelers, également prévu ce dimanche, a été reprogrammé au 25 octobre.

Une épidémie a frappé les Titans, avec au total 16 joueurs et membres de l'équipe, testés positifs.

En conséquence, la NFL, en accord avec la NFLPA, a étendu jusqu'à nouvel ordre le principe de tests quotidiens obligatoires.

La NFL a, par ailleurs, prévenu les joueurs et entraîneurs qui ne respecteraient pas le protocole les obligeant à porter de façon continue leur masque qu'ils encourraient des amendes, voire des suspensions.

APS

SPORTS MÉCANIQUES / ALGÉRIE Deux candidats briguent le poste de président de fédération

Deux candidats brigueront le poste de président de la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM) lors de l'assemblée générale électorale prévue le 10 octobre à la salle de conférences du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), a-t-on appris dimanche auprès du président de la commission de candidatures, Mustapha Ouahab.

Il s'agit du président de la Ligue d'Alger des sports mécaniques, Amine Laïbi, un ancien pilote professionnel qui a eu, auparavant, à diriger le club de Dély Ibrahim, et Khadidja Benhamrouche, présidente de la Ligue de wilaya de Laghouat.

Le délai pour le dépôt des candidatures a pris fin samedi.

La commission de candidatures a en outre réceptionné neuf dossiers de candidature aux postes de membre du bureau fédéral (7 membres + 2 suppléants).

Par ailleurs, le vice-président de la FASM, Fethi Bennaïssa, a indiqué: "Nous sommes toujours dans l'attente de la réponse du ministère de la Jeunesse et des Sports au sujet du recours présenté par le bureau fédéral après le rejet, infondé et non



convaincant, des bilans moral et financier par l'assemblée générale.

Ces deux bilans n'ont pas été examinés lors de l'AG ordinaire qui a enregistré des transgressions de règlements". Les bilans moral et

financier de l'exercice 2019, présentés par le président Karim Benhamiche, avaient été rejetés à l'unanimité pour "mauvaise gestion et volume insuffisant d'activités sportives organisées".

Même avant le mandat du

président Benhamiche qui avait débuté en février 2019, les membres de l'AG avaient également rejeté les bilans moral et financier de l'exercice 2018 présentés alors par le président par intérim Amir Benamar.

CYCLISME/LIÈGE-BASTOGNE-LIÈGE

Alaphilippe déclassé pour avoir gêné Hirschi dans le sprint final

Le cycliste français Julian Alaphilippe a été déclassé dans Liège-Bastogne-Liège, après avoir pris dimanche la deuxième place à l'arrivée, pour avoir gêné le Suisse Marc Hirschi dans le sprint final, a annoncé le speaker officiel de la course remportée par le Slovène Primoz Roglic.

A quelques dizaines de mètres de la

ligne, le Français s'est déporté sur la gauche vers Hirschi qui a été forcé de déchausser alors qu'il était à la lutte pour la victoire.

Alaphilippe, qui courait pour la première fois avec le maillot de champion du monde, a poursuivi son effort et levé les bras en signe de victoire. Trop tôt

car il a été doublé sur le fil par Primoz Roglic qu'il n'avait pas vu venir. Le Français a finalement été rétrogradé à la cinquième place de la classique ardennaise, qu'il n'a toujours pas gagnée. Hirschi, troisième sur la ligne, a été classé deuxième et le vainqueur du Tour de France Tadej Pogacar troisième.

ADRAR

Un soutien financier de 20 millions DA aux clubs sportifs

Un soutien financier de 20 millions DA est réparti par la wilaya d'Adrar aux clubs sportifs comme soutien pour les aider à entamer leur saison, a-t-on appris dimanche des services de la wilaya.

Ce soutien financier, octroyé par le groupe Sonatrach, est un premier apport visant à aider les clubs, évoluant dans différentes divisions, à

amorcer la nouvelle saison sportive dans des conditions "financièrement confortables", a affirmé le wali d'Adrar lors d'une rencontre avec les représentants de la famille sportive.

Cet accompagnement des clubs sportifs englobe aussi une prise en charge par la wilaya du transport des clubs dans leurs déplacements pour

les compétitions hors wilaya, a ajouté M. Larbi Bahloul.

Les présidents de clubs, relevant de différentes ligues sportives, ont salué l'initiative, tout en exprimant leur détermination à faire honneur à leur public lors des prochaines compétitions.

L'opportunité a été saisie

par les représentants de la famille sportive pour faire part de leurs préoccupations liées à l'accompagnement efficace des activités sportives, notamment dans le domaine de l'athlétisme et des sports individuels dont la wilaya renferme de nombreuses potentialités.

TENNIS / ROLAND-GARROS

Kvitova passe aux quarts de finale aux dépens de la Chinoise Zhang

La joueuse de tennis tchèque Petra Kvitova, actuelle N.11 mondiale, s'est qualifiée pour les quarts de finale de Roland-Garros pour la première fois depuis huit ans en dominant lundi la Chinoise Shuai Zhang (39e) en deux sets 6-2, 6-4.

Kvitova n'avait pas atteint ce stade de la compétition sur la terre battue parisienne depuis 2012 et sa défaite en demi-finales face à Maria Sharapova, future lauréate.

Ce succès assure à la double lauréate de Wimbledon (2011 et 2014) de se réinstaller dans le Top 10 de la WTA à l'issue de la quinzaine parisienne.

Sous le toit du Central lundi, sa victoire a été différée de quelques minutes après que Zhang est remontée de 5-2 à 5-4 dans le second set. Mais Kvitova s'est malgré tout imposée en moins d'1h30. "Cela a été une belle bataille, elle a très bien servi, elle joue de manière très agressive, je suis très contente de m'en être sortie, même si je n'ai pas su conclure à 5-2", a-t-elle commenté.

La gauchère tchèque n'a pas perdu le moindre set pour se hisser en quarts de finale. Elle affrontera l'Allemande Laura Siegemund (66e), tombeuse de l'Espagnole Paola Badosa (87e) 7-5, 6-2, pour une place dans le dernier carré.

APS

CHAMPIONNAT NATIONAL La FAF espère terminer la saison 2020-2021 en juin

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé dimanche qu'elle espère achever la saison 2020-2021 au mois de juin.

"La date exacte n'a encore été fixée, mais nous espérons terminer la saison au mois de juin", a annoncé le dirigeant Amar Bahloul, juste après la fin de la réunion du Bureau fédéral, tenue dimanche après-midi au siège de la FAF, à Dely Brahim.

Bahloul a anticipé le fait que la crise sanitaire due au coronavirus pourrait générer le report de certains matchs, surtout si certains joueurs sont testés positifs au COVID-19, ce qui pourrait repousser la fin de la saison au-delà du mois de juin.

Mais selon lui, et mis à part ce cas de force majeure, "tout sera mis en oeuvre pour que les matchs se jouent dans les temps", et permettre ainsi à la saison de s'achever dès le début de l'été.

Une situation qui cependant devrait soumettre les clubs à un calendrier infernal, car ils devront jouer deux matchs par semaine pour pouvoir honorer les 38 journées inscrites au calendrier de cette saison, mais selon Bahloul, "il n'y a pas d'autre choix que de faire avec".

En effet, d'après la même source "ce sont les clubs qui ont choisi cette formule de compétition, et ils devront donc en assumer les aléas",



en promettant cependant "de les accompagner" et de les "aider à faire face à d'éventuelles difficultés".

Par ailleurs, Bahloul a révélé que la Commission de résolution des litiges a traité près de 600 dossiers cette année, en précisant que "les derniers cas en suspens seront tranchés ce lundi", car le dernier délai a été fixé au 5 octobre courant.

La même source a révélé également que le montant des arriérés qui sera versé par l'EPTV à la Ligue de football professionnel (LFP) pour les saisons 2018-2019 et 2019-2020 s'élève à environ 55 milliards de centimes.

Enfin, concernant "la qualité" des adversaires qui seront au menu de la sélection nationale lors des matchs amicaux du mois d'octobre courant, à savoir le Nigeria le 9, puis le Mexique le 13, Bahloul a affirmé qu'ils étaient des sparing-partners de choix, en ajoutant que le coach Djamel Belmadi en était entièrement satisfait.

"Une quinzaine de sélections, considérées comme faisant partie des plus grandes nations du football mondial étaient disposées à affronter notre équipe nationale à l'occasion des prochains matchs amicaux.

Malheureusement, la crise sanitaire due au coronavirus a considérablement réduit notre choix.

Quoique, le Niger et le Mexique comptent parmi les plus grands aussi, et le sélectionneur national en est entièrement satisfait.

C'est cela le plus important" a-t-il ajouté.

Bahloul a conclu en annonçant que la Commission d'audit des stades entamera son travail le 10 octobre courant, en commençant par la Wilaya d'Alger, alors que la date de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) de la FAF a été fixée au 29 du même mois.

LIGUE 2 Le CR Témouchent sommé de "régulariser" la situation de sa SSPA

Le CR Témouchent, nouveau promu en Ligue 2 de football, est dans l'obligation de "tirer au clair" la situation juridique de la Société sportive par actions (SSPA) de son club, mise en veilleuse depuis 2012, avant de déposer son dossier d'engagement en vue de la saison prochaine, a indiqué dimanche son président Talby Houari.

Cela fait suite à une note reçue dans ce sens de la part de la Fédération algérienne de la discipline par laquelle elle rappelle à la direction de cette formation de l'Ouest qu'elle devra "trancher l'avenir de la SSPA du club".

"Le CRT avait créé son SSPA après sa montée en Ligue professionnelle, mais depuis sa relégation au troisième palier en 2012, elle a été mise en veilleuse, sans pour autant que ses responsables ne procèdent à sa dissolution, surtout qu'elle était en faillite.

Cette situation porte désormais préjudice à notre club", déplore le boss du CRT dans une déclaration à l'APS.

Il a fait savoir à ce propos qu'il a tenté de joindre les membres du conseil d'administration de cette SSPA, à leur tête Larbi Baki, en vain, et qu'il souhaitait "régler cette affaire dans les meilleurs délais pour ne pas nuire à l'avenir du club qui doit se prononcer sur le statut avec lequel il sera engagé en Ligue 2 (professionnel ou amateur)".

"Etant en situation de faillite, les responsables de la SSPA sont dans l'obligation d'entamer les démarches administratives et juridiques d'usage pour procéder à sa dissolution", a insisté ce même dirigeant, souhaitant que cette affaire soit réglée de "la meilleure manière possible pour ne pas contraindre la direction du Club sportif amateur (CSA) de recourir à la justice", a-t-il encore prévenu.

LIGUE 1 L'US Biskra trouve un accord avec l'entraîneur Bouakaz

L'US Biskra a trouvé un accord avec l'entraîneur suisse-tunisien Moez Bouakaz pour diriger la barre technique de l'équipe des "Ziban" lors de la saison 2020-2021, a annoncé dimanche le club de Ligue 1 algérienne de football.

"L'entraîneur Moez Bouakaz dirigera officiellement l'USB, après que la direction du club, dirigée par le président Benaïssa, a trouvé un accord final avec lui", a écrit la cellule de communication de l'USB sur les réseaux sociaux.

Selon la même source, la direction du club "a entamé les démarches administratives pour sa venue en Algérie et entamer par la suite ses fonctions durant les prochains jours".

Bouakaz sera assisté de l'ancien international algérien Moulay Haddou, qui était présent durant la séance d'entraînement de dimanche, après avoir effectué les tests de dépistage du Covid-19. Le technicien suisse-tunisien de 54 ans a roulé sa bosse dans plusieurs clubs algériens, à commencer par l'ES Sétif en 2007, avant de coacher l'USM Bel-Abbès, le RC Relizane, le MC Oran, la JS Saoura, la JSM Béjaïa à plusieurs reprises et enfin le CA Bordj Bou Arréridj.

A noter que le coup d'envoi de la nouvelle saison 2020-2021 sera donné le 28 novembre prochain, soit après 8 mois et demi de l'arrêt des compétitions mi-mars dernier en raison de la pandémie de Covid-19.

APS

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION La JSK officiellement 2^e représentant algérien

La Jeunesse sportive de Kabylie (JSK) a été officiellement choisie comme deuxième représentant algérien en Coupe de la Confédération africaine de football, a annoncé le Bureau fédéral (BF) de la FAF dimanche, juste après sa réunion à Alger.

"La JSK sera notre deuxième représentant en Coupe de la Confédération", a révélé le membre du BF, Ammar Bahloul, en conférence de presse.

Interrogé sur les critères sur lesquels s'était basé le BF pour prendre cette décision, surtout que cette deuxième place pour participer à la prochaine Coupe de la Confédération suscitait les convoitises d'autres clubs,

notamment l'US Biskra, Bahloul a évité toute polémique, en affirmant que "d'un point de vue légal, le Bureau fédéral avait toutes les prérogatives pour prendre cette décision, sans avoir à justifier son choix, et c'est ce qu'il a fait".

Concernant la longue temporisation avant d'annoncer cette décision, Bahloul a expliqué que "le BF a évité de faire les choses dans la précipitation, pour ne pas commettre d'erreurs qui auraient nui à sa crédibilité".

L'autre représentant en Coupe de la Confédération sera l'En tente sportive de Sétif (ESS), alors que le CR Belouizdad et le MC Alger défendront les cou-

leurs nationales dans la prestigieuse Ligue des champions.

La saison 2019-2020 a été interrompue à la 22^e journée en raison de la pandémie de nouveau coronavirus, et le CR Belouizdad a été désigné champion à titre exceptionnel, car à ce moment-là, il occupait la première place au classement général.

Même la Coupe d'Algérie, dont le vainqueur participe d'habitude à la Coupe de la Confédération, a été arrêtée au stade des quarts de finale puis annulée, d'où la polémique autour de l'identité du deuxième représentant algérien dans cette compétition continentale.

TRANSFERTS - LYON Djamel Benlamri passe la visite médicale



Le défenseur international algérien Djamel Benlamri a passé lundi la tradi-

tionnelle visite médicale préalable à la signature de son contrat avec le club fran-

çais de Lyon (Ligue 1 de football), a rapporté le journal L'Equipe.

Benlamri devrait parachever un bail d'un an, plus une année en option, avec l'OL, au dernier jour du mercato estival, croit savoir le quotidien français.

En rupture de ban avec les dirigeants d'Al-Shabab (Arabie saoudite), le défenseur central algérien (30 ans), champion d'Afrique, a été libéré de sa dernière année de contrat.

Il était d'accord depuis plusieurs jours pour rejoindre l'OL, qui attendait

d'abord de pouvoir trouver une porte de sortie pour Joachim Andersen.

Le défenseur central danois est toujours là, mais les dirigeants ont quand même accéléré l'arrivée de Benlamri, après la blessure du Brésilien Marcelo, dimanche soir à l'épaule, face à Marseille (1-1).

Sans club jusqu'à dimanche, Benlamri n'a pas été convoqué par le sélectionneur national, Djamel Belmadi, pour affronter en amical le Nigeria et le Mexique, les 9 et 13 octobre en Autriche et aux Pays-Bas.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
 du Journaliste Professionnel**
Sixième édition, 2020

«La numérisation..une passerelle vers l'Algérie nouvelle »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa sixième édition, comptant pour l'année 2020, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2020.

Ce prix a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2019 - 2020.

Thème du concours: «La numérisation..une passerelle vers l'Algérie nouvelle »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1^{er} lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2^e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3^e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 18 octobre 2020.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

Chiesa va signer à la Juventus

Comme attendu, Federico Chiesa (22 ans, 3 matchs et 1 but en Serie A cette saison) va quitter la Fiorentina pour la Juventus. D'après Sky Sport Italia, l'aillier transalpin va prolonger son contrat, qui expire en juin 2022, avec la Viola, pour ensuite rallier la Vieille Dame lors d'un prêt payant de deux années estimé à 20 millions d'euros. Le club piémontais dispose par ailleurs d'une option d'achat de 30 millions d'euros pour le Florentin.



GUENDOUZI SE TROUVE UN POINT DE CHUTE

En difficultés à Arsenal, Matteo Guendouzi s'apprête à quitter les Gunners pour rejoindre la Bundesliga.

Pris en grippe par Mikel Arteta depuis cet hiver, Matteo Guendouzi devrait finalement bien profiter du mercato estival pour quitter Arsenal changer d'air. Non pas pour rejoindre la Ligue 1 où le PSG, l'Olympique de Marseille et l'Olympique Lyonnais ont été annoncés plus ou moins sérieusement intéressés par ses services, mais pour rallier l'Allemagne.

A en croire Foot Mercato, l'international tricolore devrait en effet être prêté au Herta Berlin qui s'est entendu avec les Gunners sur la base d'un prêt payant de 4 millions d'euros et sans option d'achat, le club berlinois devant par ailleurs prendre en charge l'intégralité de son salaire.

BENZEMA ENTRE DANS L'HISTOIRE DU CLUB

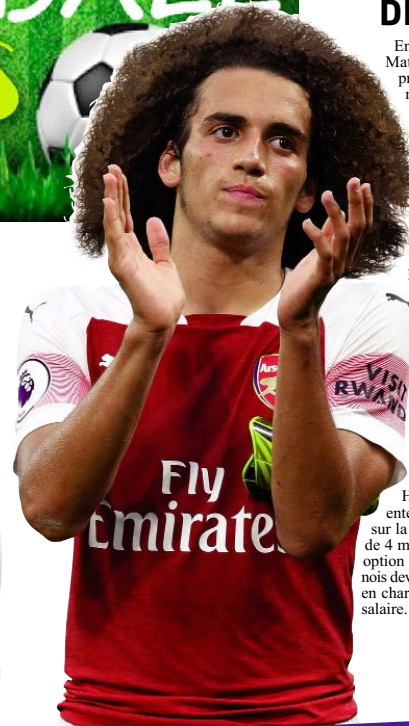
Encore buteur avec le Real Madrid lors du succès 2-0 face à Levante, Karim Benzema a inscrit le 250e but de sa carrière, entrant à nouveau dans la légende de son club.

Cet après-midi, le Real Madrid a dû s'employer pour enchaîner un troisième succès de suite après les victoires face au Real Betis et à Valladolid. En déplacement sur la pelouse de Levante, les Merengues ont eu fort à faire, mais se sont finalement imposés sur le score de 2-0 grâce à des buts de Viniçius Junior et Karim Benzema, qui a trouvé le score en toute fin de match.

Grâce à cette réalisation, le joueur formé à l'Olympique Lyonnais atteint la barre symbolique des 250 buts avec la Maison Blanche, devenant le 5e joueur de l'histoire à réaliser une telle performance, après Carlos Alonso, Alfredo Di Stefano, Raúl et Cristiano Ronaldo, comme le rappelle Opta. Une statistique qui lui permet, une fois de plus, d'entrer dans la légende des Merengues.

Une porte de sortie pour Lemar

En perdition totale avec l'Atletico Madrid, Thomas Lemar (24 ans, 1 apparition en Liga cette saison) pourrait quitter la capitale espagnole dans les prochaines heures. Alors qu'il se retrouve dans le viseur de Wolverhampton ou encore du RB Leipzig, le milieu offensif français est pressenti du côté du FC Porto, affirme AS. Les deux équipes seraient en négociations pour un prêt d'une année tandis que le milieu Hector Herrera, déjà passé par le club portugais, pourrait également faire le même chemin.



LUCA ZIDANE FILE AU RAYO VALLECANO

Luca Zidane, le fils de Zinedine, vient tout juste de s'engager libre avec le Rayo Vallecano. Début d'une nouvelle aventure pour Luca Zidane ! Formé au Real Madrid, le fils de Zinedine Zidane n'a jamais vraiment réussi à s'imposer à la Maison Blanche et après un prêt d'un an au Racing Santander, il se retrouvait libre de s'engager où bon lui semble. C'est finalement le Rayo Vallecano qui a mis la main dessus. Il vient tout juste de signer un contrat jusqu'en 2022 avec le club de la capitale.

Douglas Costa va être prêté au Bayern

Douglas Costa, le milieu de terrain offensif de la Juventus Turin, s'apprête à signer son retour au Bayern Munich. Dixit les informations de Sky Germany, l'aillier brésilien de 30 ans va s'engager avec le club bavarois dans le cadre d'un prêt jusqu'à l'issue de la saison 2020-2021, et ce sans option d'achat. Lié jusqu'en juin 2022 avec les Bianconeri, l'ancien joueur du Shakhtar Donetsk a déjà porté le maillot du champion d'Allemagne entre 2015 et 2017, avant d'être prêté puis transféré définitivement à la Vieille Dame. Apparu à deux reprises en Serie A cette saison, Douglas Costa ne figurait pas dans les plans d'Andrea Pirlo.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général,
responsable de la publication
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction

A. CHERBAL

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

RENTRÉE SCOLAIRE

Le 21 octobre pour le cycle primaire et le 4 novembre pour le moyen et le secondaire

La date de la rentrée scolaire pour le cycle primaire a été fixée au 21 octobre à travers l'ensemble du territoire national, et au 4 novembre pour les cycles moyen et secondaire, alors que la rentrée universitaire est prévue pour le 15 novembre prochain, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres, réuni dimanche sous la présidence de M. Abdelmadjid Tebboune, Président de la République.

Pour le secteur de l'Éducation nationale, la date du 21 octobre 2020 a été arrêtée pour la rentrée scolaire pour le cycle primaire dans toutes les wilayas du pays, le 04 novembre 2020 pour les cycles moyen et secondaire, en prenant en ligne de compte la garantie du transport scolaire pour les élèves et l'ouverture des cantines scolaires, et ce après consultation des partenaires sociaux et des associations de parents d'élèves.

Le comité scientifique ayant, dans ce cadre, toutes les prérogatives pour examiner et revoir la situation concernant la rentrée scolaire, a ajouté le communiqué. Par ailleurs, la date du 15 octobre a été retenue pour la rentrée dans le secteur de la formation professionnelle, et la date du 22 novembre 2020 pour la rentrée universitaire en prenant en considération les impératifs liés à la réorganisation des cités universitaires et éviter la surcharge notamment au niveau des amphithéâtres, et



ce au vu de la situation sanitaire due à la propagation de la Covid-19.

S'agissant des mesures liées à la rentrée scolaire, le communiqué a mis l'accent sur le "strict respect des conditions d'hygiène conformément au protocole sanitaire, en prenant en compte la santé de

l'élève, étant au centre de tout intérêt et de toutes les priorités".

L'accent a été également mis sur l'impérative "désinfection des établissements scolaires 72 heures avant la rentrée avec impératif port du masque pour le cycle secondaire".

ALGÉRIE - KOWEÏT

Décès de Cheikh Sabah al-Ahmad al-Jabir al-Sabah : Djerad en visite au Koweït pour présenter les condoléances

Le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad effectue, dimanche, en tant que représentant du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, une visite à l'Etat du Koweït, à la tête d'une délégation ministérielle pour présenter les condoléances, suite au décès de l'Emir du Koweït, Cheikh Sabah al-Ahmad al-Jabir al-Sabah, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

"Le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad effectue, en tant

que représentant du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, une visite à l'Etat du Koweït frère, à la tête d'une délégation ministérielle composée des ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et des Affaires religieuses et des Wakfs pour présenter les condoléances au nom du gouvernement et du peuple algériens, suite au décès de l'Emir de l'Etat du Koweït, Cheikh Sabah al-Ahmad al-Jabir al-Sabah", lit-on dans le communiqué.

JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION TOTALE DES ARMES NUCLÉAIRES Boukadoum prend part à une réunion de haut niveau à l'ONU

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a pris part, par visioconférence, aux travaux d'une réunion de haut niveau de l'Assemblée générale de l'ONU, en célébration de la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires, a indiqué le ministère dimanche dans un communiqué. Lors de cette réu-

nion, le ministre a passé en revue les efforts de l'Algérie en la matière, en procédant notamment à l'adoption du Traité d'interdiction des armes nucléaires lors de la présidence, par l'Algérie, de la première Commission de l'Assemblée générale en 2017, ainsi que dans le cadre de la coprésidence avec l'Allemagne de cette 11e Confé-

rence en vue de faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction totale des essais nucléaires, précise la même source. Le ministre a également rappelé que l'Algérie "continue à subir les répercussions désastreuses, sur l'Homme et l'environnement, des explosions nucléaires sur son territoire durant l'époque coloniale, et fut parmi les

premiers pays à avoir signé le Traité d'interdiction des armes nucléaires". La réunion de haut niveau a permis enfin aux "participants de souligner l'impératif de parachever le processus de l'élimination totale des armes nucléaires afin de préserver la paix et la sécurité internationales", a conclu le communiqué.

TRANSPORT AÉRIEN Le Président Tebboune ordonne la réouverture des aéroports intérieurs fermés

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a donné des instructions dimanche, lors de la réunion du Conseil des ministres, pour la réouverture des aéroports intérieurs fermés, selon un communiqué de la Présidence de la République. Le Président Tebboune a également instruit de créer des compagnies spéciales en vue d'assurer le service de transport aérien interne pour créer une dynamique économique et absorber le chômage, et de "revoir" le mode de gestion de la compagnie Air Algérie de manière à la rendre compétitive à l'international, tout en veillant à réduire le nombre de ses agences commerciales à l'étranger.

Aussi, a-t-il ordonné, la préparation d'une plateforme pour un hub aéroportuaire de l'Algérie à Tamanrasset en collaboration avec les spécialistes et experts pour accéder aux marchés africains, et d'exploiter la conjoncture économique mondiale pour l'ouverture de nouvelles lignes, notamment vers les Amériques et l'Afrique. Le Conseil des ministres a écouté et approuvé le plan d'action présenté par le ministre des Transports qui comprend des propositions s'inscrivant dans le cadre de la nouvelle approche socio économique. Un plan relatif à la modernisation du mode de gestion de la Compagnie nationale de navigation aérienne, au renouvellement de la flotte aérienne, à l'ouverture de nouvelles dessertes internationales et la création d'un hub aéroportuaire en Algérie afin d'augmenter le transit notamment d'usagers africains, et veiller à l'exploitation rationnelle des aéroports intérieurs pour pouvoir fournir de meilleures prestations en fret et voyage.

MDN

Le MDN dément les allégations "tendancieuses" sur une prétendue présence des éléments de l'ANP dans une localité malienne

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a apporté, lundi dans un communiqué, un démenti "formel" à certaines "allégations tendancieuses" formulées par des parties maliennes et reprises par certains médias maliens, faisant état d'une prétendue présence des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la localité frontalière malienne d'In Khalil.

"Suite à certaines allégations formulées par des parties maliennes et reprises par certains médias maliens, faisant état d'une prétendue présence des éléments de l'Armée nationale populaire dans la localité frontalière malienne d'In Khalil et qu'une partie du territoire malien a été annexée par l'Armée algérienne, le ministère de la Défense nationale tient à apporter un démenti formel à ces allégations tendancieuses", indique la même source. A ce titre, le

MDN souligne que "ces allégations font suite à une mission technique conduite par des experts relevant du Service géographique et de télédétection de l'Armée nationale populaire accompagnés par un détachement de sécurisation et de protection et à l'intérieur du territoire national pour effectuer des travaux de vérification des bornes du tracé frontalier algéro-malien et à proximité de la localité frontalière malienne d'In Khalil, et que cette mission technique a achevé ses travaux en date du 21 septembre 2020 avant de quitter les lieux sans enregistrer aucun incident".

"Il convient de préciser que l'Algérie, qui a toujours veillé à la sécurisation de ses frontières nationales, notamment à l'ombre du climat d'instabilité prévalant dans la région du Sahel, réitère son total engagement à respecter la souveraineté des Etats et le prin-

cipe de l'intangibilité des frontières, notamment avec un pays frère en l'occurrence le Mali, et ce, conformément aux dispositions de

la Convention de bornage du 8 mai 1983 signée entre les deux pays, et réaffirme également son attachement à asseoir les principes de bon

voisinage et à apporter aide et assistance aux pays voisins lorsque le besoin se fait ressentir", conclut le communiqué.

ALGÉRIE-MALI

ARMÉE-RETRAITÉS

Les dossiers des différentes franges de l'ANP étudiés au "cas par cas"

Les dossiers des blessés, des invalides et des radiés des rangs de l'Armée nationale populaire (ANP) sont étudiés au "cas par cas", indique, lundi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans l'objectif de prendre en charge l'ensemble des préoccupations médico-sociales des différentes franges et catégories des retraités de l'Armée nationale populaire, en l'occurrence les blessés, les invalides et les radiés des rangs de l'ANP pour diverses raisons, et à l'issue des nombreuses rencontres regroupant les services compétents du ministère de la Défense nationale et les représentants desdites catégories, le ministère de la Défense nationale rassure les concernés que ses services œuvrent au suivi et à l'étude de leurs dossiers au cas par cas", précise le communiqué. A ce titre, "les bureaux régionaux de la Caisse des retraites militaires ont reçu des

dizaines de milliers de dossiers médicaux des différentes catégories concernées à travers toutes les Régions militaires, et s'attèlent actuellement à leur tri, à la vérification de leur constitution et à leur examen par les Commissions d'expertise médicale. Un effort qui requiert un certain temps afin de permettre à tous ceux qui remplissent les conditions requises, de jouir de leurs droits conformément à la réglementation en vigueur", souligne la même source. "Ces démarches s'inscrivent dans le cadre du grand intérêt que Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, confère personnellement à la parfaite prise en charge des préoccupations des enfants de l'ANP, ayant honoré leurs années de service dans les rangs", rappelle le MDN dans son communiqué.